

RAPPORT D'ACTIVITÉ et de
DÉVELOPPEMENT DURABLE

20**25**


leHavre



En 2025, Le Havre a poursuivi sa transformation avec une ambition constante : faire de notre ville un territoire attractif, solidaire, innovant et résolument tourné vers l'avenir.

L'année a été marquée par de grands rendez-vous qui ont rassemblé les Havrais et contribué au rayonnement de notre territoire. Les célébrations des 20 ans de l'inscription du centre reconstruit au patrimoine mondial de l'UNESCO ont rappelé la singularité de notre histoire et la force de l'héritage d'Auguste Perret. Les Grandes Voiles du Havre, la Transat Café L'Or Le Havre-Normandie ont confirmé le lien profond qui unit notre ville à la mer et son ouverture sur le monde.

Cette année a également vu l'aboutissement ou le lancement de projets structurants pour notre cadre de vie. La requalification de la place du Vieux-Marché, devenue un vaste espace paysager au cœur de la ville, la transformation du quartier Saint-François, l'avancement du projet de tramway ou encore la réouverture du Muséum d'histoire naturelle témoignent de notre volonté d'améliorer le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir.

Cette dynamique s'est également concrétisée dans plusieurs quartiers de la ville, à Aplemont, dans le quartier Vallée-Béreult, le centre ancien ou encore à Dumont-d'Urville, à travers des projets mêlant renouvellement de l'habitat, requalification et végétalisation des espaces publics ainsi que la création de nouveaux équipements. Une nouvelle étape a par ailleurs été franchie dans la future transformation du site des Magasins généraux, avec la poursuite des études engagées depuis 2020 et l'ouverture d'une concertation avec les habitants. Enfin, la modernisation du complexe sportif Youri-Gagarine, après plusieurs années de travaux, ainsi que l'inauguration du stade Pelé et du square Dubuffet ont contribué à renforcer l'attractivité et la qualité de vie des quartiers, notamment à la Vallée-Béreult.

2025 aura surtout été une année décisive pour la transition écologique. Avec l'adoption de notre Plan de transition écologique 2025-2029, nous avons fixé un cap clair : accélérer l'adaptation de notre territoire au changement climatique, réduire notre empreinte environnementale et préserver durablement notre qualité de vie.

Les résultats sont déjà visibles. L'extension du réseau de chaleur permettra d'éviter près de 51 000 tonnes de CO₂ par an. L'objectif des 10 000 arbres plantés a été atteint dès le mois de mars. Plus de 8 600 m² d'espaces ont été rendus à la nature grâce à des opérations de végétalisation et de déminéralisation. La renaturation des anciennes décharges de Dollemard progresse également pour mieux protéger notre littoral et sa biodiversité.

Notre vision est celle d'une ville sans cesse en transformation, qui sait préserver ses espaces naturels, développer les mobilités durables et laisser davantage de place au végétal. Une ville plus sobre énergétiquement, plus résiliente et plus agréable à vivre.

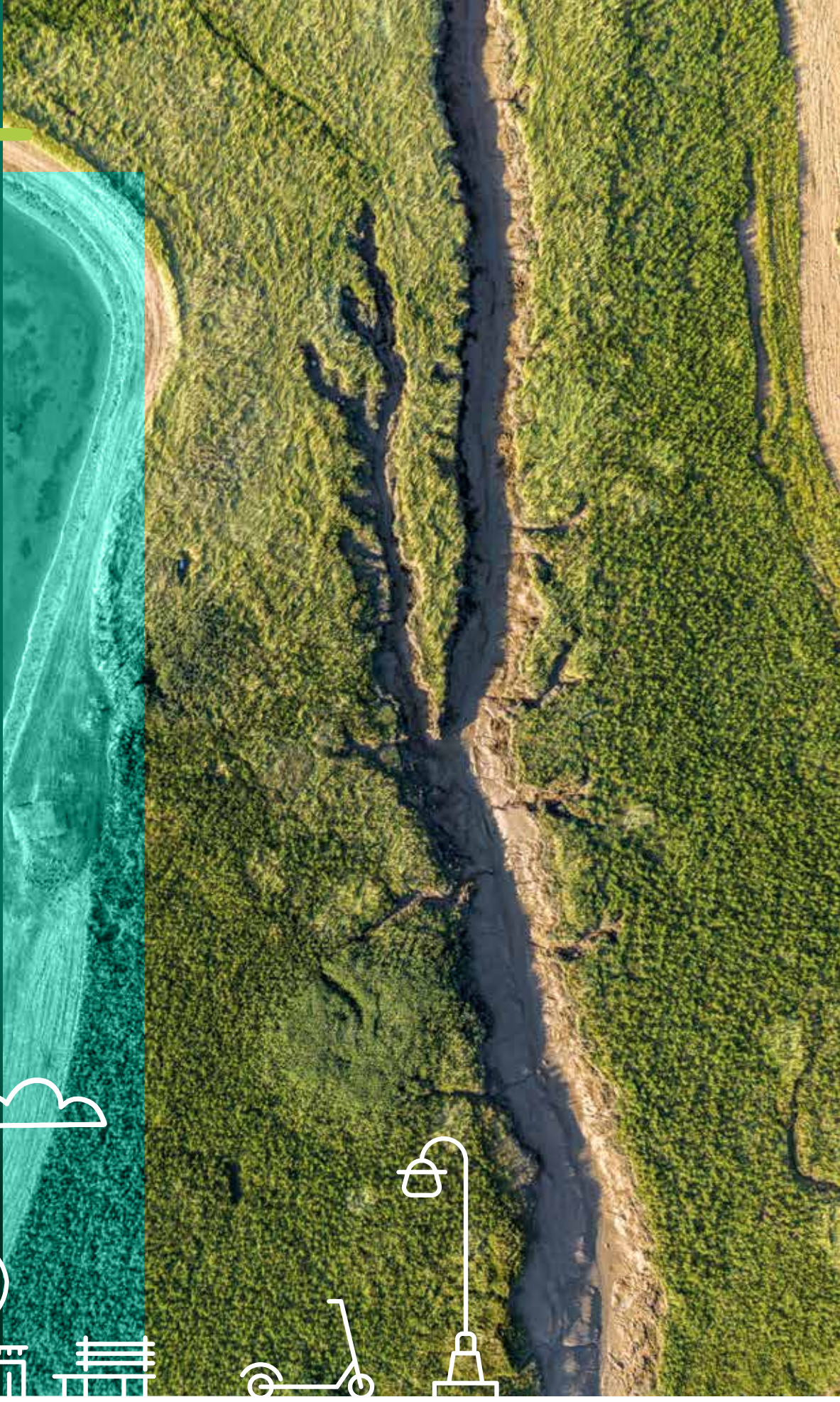
Grâce à une gestion financière rigoureuse, nous poursuivons cette transformation tout en maintenant un service public de qualité et notre capacité d'investissement. C'est cette exigence de responsabilité qui nous permet d'agir aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

Le Havre avance. Plus verte, plus innovante, plus solidaire.

Édouard PHILIPPE

Maire du Havre
Président Le Havre Seine Métropole

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour la sixième année, le rapport sur la situation de la Ville du Havre en matière de développement durable est incorporé au rapport d'activité, témoignant ainsi de la façon dont l'ensemble de l'action municipale tend à répondre aux cinq enjeux identifiés en matière de développement durable :

5 ENJEUX STRATÉGIQUES

Enjeu 1

Relever le défi climatique :

s'adapter au changement climatique et l'atténuer en construisant une ville durable soucieuse de son impact environnemental.



Enjeu 2

Favoriser la nature en ville :

préservant la biodiversité, les ressources, les milieux et les services rendus par la nature.



Enjeu 3

Fabriquer du lien social et promouvoir l'implication citoyenne :

assurer la cohésion sociale entre les territoires et les générations en encourageant la participation citoyenne.



Enjeu 4

Permettre l'épanouissement de chacun, la réussite de tous :

soutenir et accompagner les Havraises et les Havrais en créant un environnement propice à leur bien-être.



Enjeu 5

Fonder une économie responsable :

favoriser les modes de consommation et de production responsables, développer l'économie circulaire.



Retrouvez-les au fil des rubriques de ce rapport d'activité et de développement durable 2025.

Bonne lecture !



Le Havre, Territoire engagé pour la transition écologique

La Ville du Havre s'est emparée très tôt du sujet du développement durable, en adoptant son premier agenda 21 en 2006. Elle s'est engagée en 2017 dans le programme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE), piloté par l'Agence de la transition écologique (Ademe). Arrivé au terme d'un premier cycle, reconnu par le label 3 étoiles du programme TETE, le conseil municipal a approuvé lors de la séance du 15 septembre 2025 le plan de transition écologique 2025-2029.

Les objectifs à 2030

AXE 1

Être une organisation moderne, qui innove et prépare l'avenir



100 % des marchés publics transversaux comportent des clauses sociales et/ou environnementales



Développer progressivement une comptabilité verte

AXE 2

Faire de notre patrimoine un modèle de performance et de sobriété



-6 % sur les consommations électriques et thermiques (par rapport à 2024)



10 centrales solaires photovoltaïques sur le patrimoine



Définir une trajectoire d'achat d'électricité et de gaz renouvelables dans le contrat d'approvisionnement en énergie

L'ambition du nouveau programme est d'atteindre la 4^e étoile du label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » et de s'inscrire pleinement dans la trajectoire définie aux niveaux national, régional et territorial avec le Plan Climat Air Énergie Territorial. La Ville du Havre affirme ainsi sa volonté de répondre à son échelle aux enjeux climatiques : contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique, adapter le territoire aux conséquences inévitables du réchauffement, préserver et restaurer la biodiversité, préserver les ressources et réduire les pollutions qui impactent la santé. En prenant la voie des transitions climatique, sociale et économique, Le Havre saura rester fidèle à son identité et à sa vocation : être un territoire innovant, en mouvement et au service de ses habitants.

Le plan d'actions 2025-2029 structure l'ambition de la Ville en matière de transition écologique autour de **cinq axes stratégiques**. Il prévoit notamment l'élaboration d'un schéma

directeur immobilier et énergétique, pour continuer à améliorer les performances énergétiques du patrimoine municipal (déjà diminuées de 30 % depuis 2012) avec l'objectif de diminuer de 6 % les consommations électriques et thermiques des bâtiments publics par rapport à 2024. La Ville poursuivra le verdissement de ses approvisionnements énergétiques en poursuivant les raccordements d'équipements aux réseaux de chaleur, développant la production d'énergie solaire photovoltaïque (au moins 10 centrales photovoltaïques à l'horizon 2030 sur le patrimoine municipal) et en développant les achats d'énergies renouvelables. Pour préserver la qualité de vie, la transformation de la ville se poursuivra en intégrant l'adaptation au changement climatique et en fondant un pacte de la ville durable avec les aménageurs et gestionnaires de patrimoine du territoire. La dynamique s'accompagnera d'une mobilisation des habitants pour fédérer autour des ambitions de la collectivité et sur les enjeux de la transition écologique.

AXE 3

Transformer la Ville vers un avenir durable et résilient



Élaborer un pacte de la Ville Durable



Élaborer un plan d'adaptation au changement climatique



-10 % sur les consommations de l'éclairage public (par rapport à 2024) et diminuer la pollution lumineuse

AXE 4

Apaiser la ville



*Maintenir la part modale marche



*x4 l'usage du vélo



*-8 points part modale voiture

*par rapport à 2018

AXE 5

Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique



Une communication engageante



La transition écologique à portée de tous à travers Le Havre Ensemble



Soutenir le commerce et le tourisme écoresponsable



Une restauration municipale labélisée Mon Restau Responsable
>20 % de produits bio
>50 % de produits locaux et de qualité

Faits marquants	10
Culture et patrimoine	16
Le Havre Demain	26
Cadre de vie	34
Solidarités / Social / Seniors	42
Famille / Éducation / Vie quotidienne	50
Sports & loisirs	60
Une collectivité exigeante	66
Gestion financière	74

FAITS MARQUANTS





La Transat Café L'Or Le Havre-Normandie : nouveau nom, même cap



Du 17 au 26 octobre 2025, Le Havre a accueilli la 17^e édition de l'une des plus grandes courses transatlantiques à la voile : la Transat Café L'Or Le Havre-Normandie. Plus de 30 ans après la première édition, la marque évolue pour prendre le nom de Café L'Or. Une nouvelle identité, mais toujours le même cap : quatre classes, quatre parcours, quatre duos vainqueurs. La Route du Café reste une aventure qui se partage à deux, avec audace, dans un parcours exigeant à travers l'Atlantique. Portée par la volonté d'être inclusive et respectueuse des hommes et de la planète, la

Transat Café L'Or Le Havre-Normandie a renouvelé ses engagements en matière de responsabilité environnementale, sociale et économique. L'événement a mis en place de nouvelles actions afin de continuer à sensibiliser à la protection de la biodiversité et à l'inclusion, tout en limitant davantage son empreinte carbone : prévention et tri des déchets, challenge mobilité, dons des invendus alimentaires à des associations, accessibilité, calculateur carbone et retour à la voile obligatoire pour les équipages. Durant 10 jours, les visiteurs ont pu profiter du village et de ses nombreuses animations dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

30 ans du pont de Normandie : un chef d'œuvre de génie civil

Le 20 janvier 1995, le premier ministre de l'époque, Édouard Balladur, inaugurait le pont de Normandie, devenu trente ans plus tard l'un des plus grands succès du génie civil français. C'est en 1972 que la Chambre de commerce et d'industrie décide de lancer officiellement le projet du pont de Normandie pour faire face au trafic routier de plus en plus intense et à l'expansion du port du Havre. Le projet visait à créer un axe nord-sud complémentaire à l'axe est-ouest proposé par le pont de Tancarville. Record mondial du plus grand pont à haubans jusqu'en 2004, l'ouvrage déploie ses 2 141 mètres de long au-dessus de la Seine. Sa signature architecturale : deux pylônes en Y inversé qui



s'élèvent à 215 mètres de hauteur, encadrant une travée centrale de 856 mètres. Dès son ouverture, le pont de Normandie a eu un impact considérable sur la vie des automobilistes et des Normands. Quand il fallait presque une heure pour rallier Le Havre à Honfleur, il ne suffit plus que d'une quinzaine de minutes aujourd'hui. Au-delà du défi technique, une approche particulièrement respectueuse de l'écosystème local semblait incontournable : une réserve naturelle de près de 8 500 hectares est créée autour du pont en 1997, soit deux ans après son inauguration.



Les Grandes Voiles du Havre : à bord des plus grands voiliers du monde

Huit ans après leur précédent passage, Les Grandes Voiles du Havre ont fait leur retour du 4 au 7 juillet 2025. Point de départ de la prestigieuse course internationale The Tall Ships Races, cet événement a réuni plus de quarante grands voiliers venus du monde entier et près de 2 000 membres d'équipage, offrant au public un accès inédit à ces géants des mers. Les visiteurs ont eu l'occasion de monter à bord de



certains navires et de découvrir la vie des marins. Concerts, spectacles nocturnes, animations, défilé des équipages et une spectaculaire parade de départ ont accompagné ce grand rendez-vous maritime. Les Grandes Voiles du Havre, c'est aussi une aventure humaine unique. Organisée par Sail Training International, The Tall Ships Races a permis à des jeunes venus de tous horizons d'embarquer en tant qu'apprentis marins. Grâce à l'engagement d'acteurs locaux, cent jeunes de la Communauté urbaine ont participé à cette aventure et ont navigué entre Le Havre et Dunkerque, ou Dunkerque et Aberdeen – en Écosse – découvrant ainsi les exigences, la solidarité et la beauté de la vie en mer.

Le Havre célèbre son amitié avec l'Ukraine

Le 28 février 2025, Le Havre a signé un partenariat d'amitié avec la Ville de Marioupol lors d'une journée de rencontres et de partage. L'événement a débuté par l'inauguration de l'exposition « Résilience et mémoire » dans le forum de l'Hôtel de Ville. Un temps protocolaire en présence d'Édouard PHILIPPE, maire du Havre, du maire de Marioupol, de l'ambassadeur d'Ukraine en France, a eu lieu pour signer le protocole d'amitié. Ensuite, une conférence réunissant experts et personnalités engagés a été donnée à Sciences Po. La journée s'est achevée par un concert solidaire de l'orchestre de chambre « Renaissance » de Marioupol. Au-delà de cette journée, l'événement a souligné l'engagement du Havre envers Marioupol. Fort de son passé,



Le Havre s'engage activement à soutenir Marioupol à travers des projets concrets. Parmi ces initiatives, un tiers-lieu culturel verra le jour près de la frontière polonaise, intégrant un espace de coworking, un bar-restaurant dont les futurs cuisiniers, réfugiés de Marioupol, ont été formés par Thierry Marx.

Les couleurs de la Reconstruction, Marguerite Huré et les vitraux de Saint-Joseph



Dans le cadre des 20 ans de l'inscription du Havre sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, la bibliothèque Armand-Salacrou a dévoilé le travail de la maître-verrier Marguerite Huré, créatrice des vitraux de l'église Saint-Joseph, du 8 mars au 7 juin 2025. Cette exposition – la première à lui être dédiée – a permis de revenir sur la genèse de sa collaboration avec Auguste Perret, sur son art vitrier, sur l'élaboration des vitraux de Saint-Joseph ainsi que sur son œuvre à la chapelle du lycée François I^{er}. Au-delà de l'exposition, un programme de conférences et

de visites a contribué à faire toute la lumière sur celle qui a œuvré à la renaissance de l'art du vitrail.

Réouverture des Archives municipales : une nouvelle page de l'histoire havraise

Au terme d'importants travaux, les Archives municipales du Havre ont rouvert leurs portes le 2 avril 2025. Le chantier, destiné à éviter la saturation des magasins, a permis d'augmenter la capacité de conservation de 7 à 12 km linéaires grâce à l'installation de



rayonnages mobiles. Malgré les travaux, un service minimum avait été maintenu. La réouverture s'est accompagnée d'une offre repensée, combinant un meilleur accueil des publics et un accès en ligne facilité par la numérisation de nombreux documents. De nouveaux services, comme des ateliers d'aide à la recherche et la réservation préalable des documents, ont été mis en place pour améliorer l'accompagnement et l'accès aux archives.

20 ans du classement UNESCO : un patrimoine à célébrer



Détruit en 1944, Le Havre a été reconstruit par Auguste Perret selon un projet moderne en béton armé, d'abord contesté puis progressivement reconnu. Le 15 juillet 2005, la ville a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, consacrant cette reconstruction unique et redonnant fierté aux habitants. Cette distinction a renforcé l'image et l'attractivité du Havre, stimulant son développement culturel et touristique. Vingt ans plus tard, cet anniversaire est célébré grâce à une riche programmation d'expositions, de visites et d'événements, ainsi que par des temps forts les 13 et 15 juillet 2025, mêlant concerts, conférences et cérémonies officielles. Cet ensemble de rendez-vous a rappelé l'importance de ce classement, qui a durablement transformé le rayonnement et l'identité de la ville.



Requalification de la place du Vieux-Marché : le renouveau d'un lieu historique

Lancée en 2024, la requalification de la place du Vieux-Marché s'est achevée et a été inaugurée le 4 juin 2025. L'ancien parking a laissé place à un jardin paysager, offrant un espace de détente végétalisé avec aire de jeux et mobilier urbain - déminéralisant ainsi 2900m² de surface - tout en valorisant le Muséum d'histoire



naturelle. Des aménagements durables, comme un réservoir de récupération des eaux de pluie, ont été intégrés à cet espace totalement repensé. Ces travaux s'inscrivaient dans un projet plus large de requalification des espaces publics dans le centre-ville, visant à améliorer le cadre de vie, renforcer la nature et rééquilibrer les usages. Ce chantier d'envergure s'est clôturé par la réouverture du Muséum en décembre 2025.



Réouverture du Muséum d'histoire naturelle : nouveau look pour une nouvelle vie



Fermé en 2022, le Muséum d'histoire naturelle du Havre a rouvert ses portes le 13 décembre 2025 après trois ans de travaux. Le bâtiment a été modernisé et rendu plus accessible, avec un parcours entièrement repensé, de nouveaux espaces et une meilleure mise en avant des collections valorisant la biodiversité et les sciences. La réouverture s'est accompagnée d'un week-end festif, les 13 et 14 décembre 2025, avec des animations, des concerts et des spectacles adaptés à tous les publics. Les conditions de visite ont aussi évolué pour plus de confort avec des horaires élargis et un service de billetterie plus accessible, permettant aux visiteurs de redécouvrir le musée dans un cadre renouvelé et plus accueillant.

Bibliothèque Oscar-Niemeyer : dix ans d'histoires à partager

Inaugurée en novembre 2015, la bibliothèque Oscar-Niemeyer est devenue en dix ans un lieu central de la vie culturelle havraise, accueillant un large public et de nombreux événements. Pour célébrer cet anniversaire, une programmation festive s'est déroulée d'octobre à décembre, mêlant expositions, ateliers, lectures et projets participatifs. Parmi les temps forts figuraient des installations rétrospectives, des créations avec le public et un week-end festif, les 22 et 23 novembre, associant spectacles, musique et performances. L'événement a aussi permis de valoriser l'implication des usagers et des artistes havrais, tout en réaffirmant le rôle de la bibliothèque comme espace de partage et de création. Et parce qu'une bibliothèque pense aussi à demain, les équipes ont enterré une capsule temporelle, remplie de messages, d'objets et de souvenirs. En 2035, le rendez-vous est donné pour l'ouvrir !



CULTURE & PATRIMOINE





Festival Le Goût des Autres

Du 16 au 19 janvier 2025, la 14^e édition du festival littéraire Le Goût des Autres a exploré la thématique « Histoires d'eau de mer » et a invité auteurs et artistes à célébrer les imaginaires maritimes à travers une programmation riche et éclectique avec près de 90 rendez-vous. Avec des invités tels que Didier Decoin, Yann Queffélec, ou encore Patrice Franceschi, cette édition a mis en lumière les récits marins et portuaires. Lectures, projections et soirées festives ont rythmé l'événement. L'actualité littéraire

était également à l'honneur, avec la présence d'auteurs phares de la rentrée, tels que Maylis de Kerangal et Miguel Bonnefoy, ainsi que de nouveaux talents émergents. Fidèle à sa vocation de croiser les disciplines, Le Goût des Autres a accueilli des artistes de tous horizons : cultures urbaines, poésies, chansons, musiques actuelles et romans graphiques. Les jeunes générations, quant à elles, ont profité d'ateliers et de rencontres dédiés au jeune public, avec la participation d'illustrateurs et d'auteurs jeunesse.



Métamorphoses

Métamorphoses s'est imposé comme le rendez-vous annuel de rencontres et d'échanges sur la présence de l'art dans les évolutions et les transformations de l'espace public. Initié en 2023 par Gaël Charbau, directeur artistique d'Un Été Au Havre,

l'événement entre en résonance avec la programmation de la manifestation estivale. Conçu comme un espace de réflexion, Métamorphoses rassemble artistes, architectes, décideurs, chercheurs et designers pour partager leur vision de la ville de demain et les transformations actuelles. Ce rendez-vous, accessible à tous, offre à chaque intervenant l'opportunité de présenter ses idées, ses initiatives et son engagement, à travers des analyses ou des projets concrets, futurs ou même utopiques.



Exposition « Petites Voiles » à l'Hôtel Dubocage de Bléville

Le 8 février 2025, l'Hôtel Dubocage de Bléville a accueilli « Petites voiles », une exposition dédiée à la marine à voile et à l'histoire maritime du Havre du XVI^e au XIX^e siècle (visible jusqu'au 31 mars 2026). À travers une centaine d'œuvres provenant des collections patrimoniales locales, cette rétrospective a célébré le riche héritage nautique de la ville. L'exposition s'inscrivait en résonance avec Les Grandes Voiles du Havre 2025, qui ont eu lieu du 4 au 7 juillet. Les visiteurs étaient invités à plonger dans la vie maritime de l'époque à travers des maquettes de bateaux, des peintures, des dessins restaurés et des objets d'art ou de curiosité. Les multiples facettes des activités maritimes, comme la pêche, le commerce, la construction navale, les sports nautiques ou la navigation militaire, y sont explorées. L'exposition a également mis en avant le rôle essentiel des voiliers dans le développement du Havre, offrant une redécouverte du patrimoine local grâce à des œuvres inédites.



« Végétales, voyage dans l'illustration botanique »



Du 2 avril au 2 novembre 2025, l'abbaye de Graille a accueilli « Végétales, voyage dans l'illustration botanique », une exposition d'une centaine d'œuvres autour de l'illustration botanique, de la période médiévale à nos jours.

Aux côtés d'œuvres conservées par la bibliothèque Armand-Salacrou, le MuMa et le Musée national de l'Éducation de Rouen, l'abbaye de Graille a exposé les œuvres d'une vingtaine d'artistes explorant la richesse et la diversité de plantes et jardins oubliés, depuis les cultures vivrières du Moyen Âge jusqu'aux collectes des explorateurs du XVI^e au XIX^e siècles. Parmi ces œuvres, des

dessins originaux, des ouvrages imprimés, des herbiers, des planches ou modèles pédagogiques, une sélection de clichés du début du XX^e siècle et des créations des artistes Ariane Mercier et Élisabeth Vitou. L'abbaye de Graille a proposé un grand voyage au cœur de la richesse végétale d'hier, d'aujourd'hui et celle plus fragile, de demain.



Festival Les Révélations

Depuis 2023, la Ville du Havre organise Les Révélations, un événement dédié à l'image pour le grand public et les jeunes générations. L'objectif est de dévoiler les coulisses de la fabrication de l'image et de montrer la diversité des médias actuels : cinéma, story, réalité immersive et jeux vidéo. La présence de professionnels (réalisateurs, comédiens, scénaristes...) venus partager leurs parcours et transmettre leur savoir-faire, la disponibilité de représentants des écoles des métiers de l'image, la rencontre et l'échange avec des personnalités rendent possible la découverte des métiers et des expériences publiques inédites. Après avoir abordé les thématiques du « cinéma et de l'écriture » lors de la première édition, de la « photo et des esthétiques visuelles »



l'année suivante, cette nouvelle édition, organisée du 24 au 27 avril 2025, s'est penchée sur l'univers des formats courts : clips, contenus web, séries... Cette thématique, qui couvre de nombreux sujets, a donné à chacun l'opportunité d'explorer la multiplication des nouveaux formats comme la transversalité des médias. Que l'on soit curieux ou passionné, la programmation a donné des clés et a permis de vivre des expériences inédites d'utilisation et de transformation de l'image. Les Révélations ont proposé cette année de participer à de nombreux ateliers ludiques encadrés par des professionnels et aussi de réfléchir à l'avenir du secteur audiovisuel lors de rencontres avec des personnalités inspirantes.

Exposition « 1913-1942 Paquebots. Une esthétique transatlantique » au MuMa



Du 26 avril au 21 septembre 2025, l'exposition « 1913-1942 Paquebots. Une esthétique transatlantique » a fait escale au MuMa. Près de 180 œuvres ont permis d'explorer l'impact de l'épopée transatlantique sur l'art et l'imaginaire collectif. Il y a 90 ans, le paquebot Normandie quittait Le Havre pour sa première traversée transatlantique, inaugurant une légende qui continue de fasciner. En 2025, le MuMa a rendu hommage à ces géants des mers à travers cette exposition produite en partenariat avec le Musée d'arts de Nantes et French Lines & Compagnies. Peintures, photographies, affiches, objets d'art et extraits de films ont permis de retracer l'épopée des grandes traversées transatlantiques entre 1913 et 1942.

À travers ces œuvres, signées par les plus grands noms de l'art moderne et de la photographie (Fernand Léger, Raoul Dufy, Marcel Duchamp, Walker Evans...), les visiteurs ont redécouvert une époque où le rêve transatlantique se vivait sous les lumières des grands salons et au rythme des vagues.

Les Stolpersteine

Après une première installation de douze pavés en mars 2022, quinze nouveaux pavés de mémoire ont été installés le lundi 12 mai 2025 dans différentes rues du Havre. Les Stolpersteine, encastrés dans le trottoir devant le dernier domicile connu d'une victime du nazisme, rappellent la mémoire de ceux qui furent déportés vers les camps de concentration ou d'extermination. Signifiant « pierres d'achoppement », ces pavés de mémoires invitent les passants à s'arrêter, à « trébucher » symboliquement sur les noms inscrits et à se souvenir. Ce même jour, une déambulation a permis de se rendre sur chacun des lieux de pose, en présence d'élus, de descendants des familles Fdida, Onijas, Meyer et Silberstein, ainsi que d'élèves de plusieurs établissements associés au projet. À chaque étape, un élève a lu une biographie tandis qu'un autre déposait une rose blanche au pied du pavé, avant une minute de silence. La journée s'est conclue par une cérémonie au lycée François I^{er}, où a été dévoilé le dernier pavé.



Nuit Blanche au Fort de Tourneville

Pour la troisième année, Le Havre s'est associé à Paris et Rouen pour faire rayonner l'événement artistique Nuit Blanche le long de l'Axe Seine. Le samedi 7 juin, l'événement a investi un nouveau terrain de jeu : le Fort de Tourneville. Cette édition a exploré le thème « Éclairer le noir, pour le rendre visible », en résonance avec la programmation parisienne orchestrée par la comédienne et réalisatrice Valérie Donzelli. Le Fort a organisé sa première Nuit Blanche intitulée « Le Fort fait son cinéma » et s'est métamorphosé en un laboratoire artistique à ciel ouvert : installations lumineuses, projections, performances et paysages sonores se sont emparées des lieux. Coordonnée par la Pépinière du Fort, la soirée a réuni une quinzaine d'artistes.



Les Nuits Suspendues



Du 17 au 20 juillet 2025, les Nuits Suspendues, festival musical de l'été, ont eu lieu au cœur des Jardins suspendus. Pour la 3^e année, le festival a proposé une programmation festive et variée, alliant rock, folk, jazz, bossa, cumbia, vodoun et musique classique. Pendant quatre jours, le festival a offert une expérience au cœur de la nature. Du Brésil au Bénin en passant par Brooklyn, l'événement a embarqué les festivaliers pour un véritable voyage à travers les cultures avec des artistes venus des quatre coins du monde : Kumbia Boruka, Benin International Musical, Little Bob, Thibault Cauvin, Brooklyn Funk Essentials, Fédé...

En 2025, les théâtres lèvent le rideau sur une saison éclectique

Le rideau s'est levé sur une nouvelle saison 2025-2026 pour le Théâtre de l'Hôtel de Ville et le Petit Théâtre, construite autour de classiques revisités, de créations contemporaines et de propositions familiales. *Frères* et *Madame Bovary en plus drôle et moins long* figuraient parmi les premiers spectacles. Les Rendez-vous du THV, les expositions dans la galerie du Théâtre de l'Hôtel de Ville, les concerts et festivals (Le Goût des Autres, Les Révélations...) font vivre la saison au rythme des découvertes, des rires et des rencontres.



Saison 2025 d'Un Été Au Havre

Du 28 juin au 21 septembre 2025, la 9e saison de la manifestation artistique et culturelle estivale invitait les Havrais et les visiteurs à redécouvrir la ville sous des angles surprenants et à profiter d'œuvres en plein air, d'expositions et d'un rendez-vous exceptionnel avec la mer. Depuis son lancement en 2017, à l'occasion des 500 ans du Havre, ce rendez-vous artistique et culturel phare n'a cessé de grandir et d'embellir le territoire grâce à une collection enrichie d'œuvres contemporaines, visibles toute l'année dans l'espace public. Sous la direction artistique de Gaël Charbau, pour la troisième année consécutive, cette édition proposait neuf créations inédites mettant en lumière « les mouvements de la ville » : *À revers, rêvera* ; *Niki* ; *A Cabin with a View* ; *Les Portes de Mossoul* ; *Sails (Les Voiles)* ; *Tempesta* ; *La ville qui n'existait pas, épisode 3 : la forme d'une ville (2025-2049)* ; *Disparues* ; *Le Marégraphe*.

Cette nouvelle saison artistique rappelait aussi combien Le Havre, jadis dévasté, s'est reconstruit, notamment grâce aux architectes Auguste Perret et Oscar Niemeyer. Vingt ans après son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville continue de fasciner par sa capacité à se réinventer.





4^e édition de l'événement scientifique Sur les épaules des géants

Du 25 au 27 septembre 2025, Sur les épaules des géants a fait son retour au Havre pour une quatrième édition. Durant trois jours, plus de 130 rendez-vous (conférences, expériences, ateliers, spectacles) étaient au programme autour du thème de « l'eau et l'équilibre », fil conducteur de cette édition.

Créée pour rendre les savoirs scientifiques accessibles à tous, la manifestation s'appuie sur un principe simple : donner la parole aux chercheurs et replacer leurs connaissances dans le quotidien. Elle s'inscrit dans une démarche de diffusion des savoirs rigoureux, face aux idées reçues et aux déséquilibres de perception. Organisée en partenariat avec des institutions telles que le CNRS, le CEA, le CNES, le Collège de France, le CERN, Universcience, et l'Université Le Havre Normandie, cette rencontre permet un dialogue direct entre le public et des scientifiques venus de divers horizons.

Pour l'édition 2025, la manifestation a investi le quartier Danton pour offrir des formats variés et expérientiels. En explorant l'équilibre à travers arts, récits, manipulations, introspections, Sur les épaules des géants invite à mieux comprendre le monde et à y trouver son propre équilibre, en tant qu'individus et citoyens. Parmi les invités, la glaciologue Heïdi Sevestre est venue partager les enjeux liés au réchauffement climatique et la transposition entre fonte des glaces et enjeux du territoire, en racontant ses récits, ses constats, ses pistes de solution et l'importance des initiatives locales.



Nouvelle saison culturelle et musicale du Magic Mirrors

Le Magic Mirrors a rouvert ses portes le vendredi 3 octobre 2025 avec un spectacle musical porté par Mike et Riké, les deux leaders du groupe de reggae français, Sinsemilia. Le lendemain, Thomas Louise, ancien membre du groupe 1 costard pour 2, a présenté son univers où se croise une galerie de personnages révélant le véritable visage de notre époque. Le samedi 11 octobre, JOB, le local de l'étape, est monté sur scène pour dévoiler son nouvel album « QUI ? ». Ce dernier était accompagné de ses cinq musiciens et d'invités surprise pour faire découvrir son nouveau projet.

La première partie de saison s'est clôturée le vendredi 7 novembre avec le retour de Gérard et Manu Larvin. Le duo père-fils s'est emparé de la scène pour un concert en deux temps au cours duquel Manu Larvin a enflammé le public avec son blues/rock explosif, avant d'être rejoint par son père pour une seconde partie plus intimiste où il a interprété des morceaux de son album Ici-bas. Ce show a marqué la fin de leur tournée commune.

Deux siècles d'histoire pour la bibliothèque Armand-Salacrou

Du 4 au 29 novembre 2025, la bibliothèque Armand-Salacrou a retracé plus de deux siècles d'aventure havraise : des confiscations révolutionnaires à l'ère du numérique d'aujourd'hui. L'exposition a exploré l'histoire de la bibliothèque à travers des panneaux, des photos et des objets : le premier guide du lecteur de 1925, des affiches de règlements du XIX^e siècle, la signalétique orange des années 1960, les cartes de lecteurs d'antan... Ces témoignages dialoguaient avec les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne, les dons du XIX^e siècle ou les legs de collectionneurs passionnés comme le géographe Jean Baptiste Eyriès.

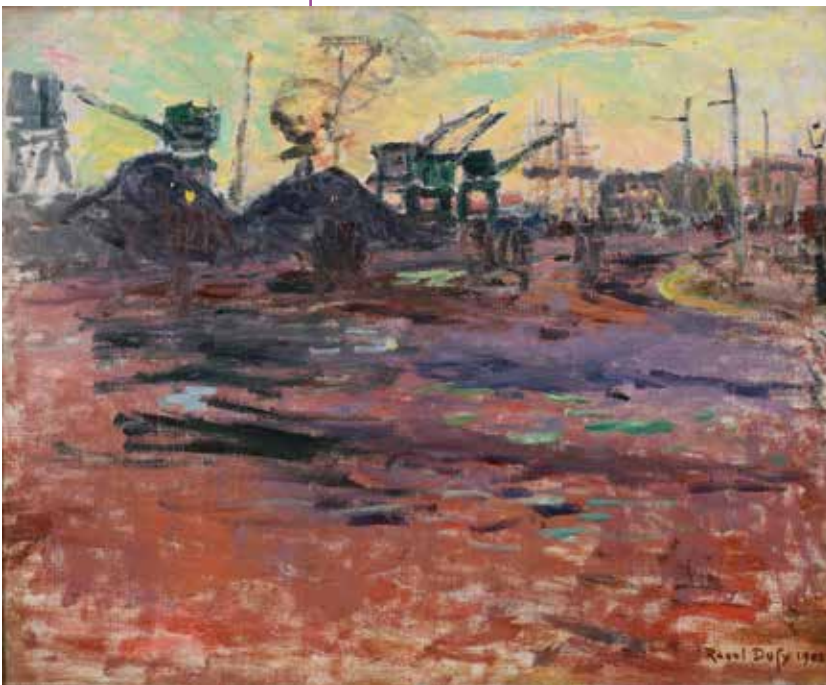


Classée par l'État depuis 1933, la bibliothèque municipale du Havre a pour mission de préserver le patrimoine écrit de la Nation. Aujourd'hui, elle s'ouvre à tous grâce à Nutrisco, sa plateforme numérique : cartes, livres, journaux et manuscrits y sont consultables librement en haute définition. Une nouvelle ère pour cette institution deux fois centenaire, toujours tournée vers l'avenir.

Exposition « Ports en vues » au MuMa

Le 8 novembre 2025, le MuMa présentait une traversée inédite des paysages portuaires avec l'exposition « Ports en vues » (visible jusqu'au 5 avril 2026). De Raoul Dufy à Pierre et Gilles, plus de 120 œuvres, entre peinture, gravure et photographie, interrogent la beauté singulière d'un univers à la fois industriel et poétique. Imaginée comme une promenade dans l'univers portuaire, l'exposition rassemble les œuvres d'une trentaine d'artistes. Elle s'ouvre sur le travail des grands peintres havrais du début du XX^e siècle, tels Raoul Dufy ou Émile Othon Friesz, pour se prolonger jusque dans la création contemporaine avec des signatures reconnues comme Pierre et Gilles ou JR.

Des acquisitions récentes sont également présentées, dont *Le Port du Havre* (1902), œuvre de jeunesse majeure de Raoul Dufy, ainsi qu'une autre pièce emblématique : *Dans le port du Havre* (1998), du duo Pierre et Gilles, récemment entrée dans les collections. Entre ces deux jalons, un siècle d'histoire artistique se dessine, témoignant de l'évolution des regards posés sur les quais, les navires et leurs infrastructures.



Parmi les artistes mis en lumière, le calligraphe d'origine irakienne Hassan Massoudy occupe une place singulière. Dans les années 1970, alors étudiant aux Beaux-Arts de Paris, il séjourne à plusieurs reprises au Havre. Fasciné par l'univers du port, il en retient les silhouettes métalliques, les câbles, les chaînes et les grues qu'il transforme en créatures imaginaires. En 2024 et 2025, l'artiste a fait don au MuMa de plus de 250 œuvres issues de cette période, enrichissant considérablement les collections.

La renaissance du Théâtre Normandy

Après plus de trois décennies de silence, le Théâtre Normandy a rouvert ses portes fin novembre 2025. Inauguré en 1934, il s'impose dès son ouverture comme un joyau de l'Art déco. Cinéma, cabaret, théâtre, salle de rock... le lieu devient le cœur battant d'une ville en quête de modernité et de fête. Face aux contraintes de sécurité et à la concurrence de nouvelles salles, le rideau tombe en 1991.

Lancée en 2020 sous l'impulsion de Jessy Spahija, avec le soutien de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Havrais (ASPH), la renaissance du Normandy débute par la restauration à l'identique de la façade Art déco. Le chantier est devenu une aventure collective : artisans, entreprises locales et bénévoles s'y relaient, offrant matériaux, savoir-faire et temps. À l'intérieur, tout a été repensé : réseaux techniques, acoustique, accessibilité, gradins et loges. La grande salle et la scène sont restituées dans l'esprit de 1934, enrichies d'innovations d'usage : sièges amovibles, jauge modulable de 600 à 1 200 spectateurs, loges et espaces techniques remis aux normes. Lieu de spectacle, de rencontre et de mémoire, Le Normandy redevient un pôle culturel vivant, soutenu par une programmation mêlant têtes d'affiche et talents locaux, capable d'accueillir concerts, théâtre, cabaret, événements. Le bâtiment s'est vu décerner le label Architecture remarquable.



LE HAVRE **DEMAIN**





QUELQUES CHIFFRES et dates-clés :

OAP Trame Verte
et Bleue approuvée
en 2019

Environ
20 Ha de
friches réhabilitées
dans le quartier Saint
Nicolas en 20 ans

32 906 arbres
(hors boisement)
à fin 2025

Surface
déminéralisée :

8 631 m²
en 2025 dont
1 345 m² de
végétalisation des
cours d'écoles
Mont Lecomte,
Renaissance
et Génomal
mais également les
aménagements de la
place du Vieux marché,
des abords de la place
Mare au Clerc et de la
ferme Mont Le Comte
ou encore le city stade
du Bois de Bléville.

2022 :
intégration du Plan
de prévention des
risques littoraux
au Plan local
d'urbanisme

Aménagement durable du territoire

Contexte et enjeux

Construire une ville durable commence au stade de la planification urbaine. Dans son Plan Local d'Urbanisme, la Ville du Havre s'est engagée sur l'absence de nouvelles zones à urbaniser. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) privilégie la conduite d'opérations de renouvellement urbain pour ainsi reconstruire la ville sur la ville et préserver les espaces naturels. L'identification de la Trame verte et bleue permet de préserver les corridors écologiques et d'agir en faveur de la biodiversité du territoire. À chaque opération d'aménagement, concertée avec les habitants, la Ville du Havre cherche à favoriser de nouveaux usages écologiques de vie urbaine et de déplacement. L'attention est portée sur le choix des matériaux, la performance énergétique des bâtiments, la gestion douce des eaux pluviales, ou encore l'intégration d'espaces de nature, afin de bénéficier des multiples services qui peuvent être rendus par la nature.

Objectifs

- Reconstruire la ville sur la ville et préserver les espaces naturels
- Aménager durablement le territoire : limiter l'impact environnemental des projets, créer des aménagements en faveur de la transition écologique et répondant aux besoins du territoire
- Développer les espaces de nature en ville en faveur de la biodiversité
- Tenir compte des risques

Actions

• Planification urbaine :

- Maintenir les surfaces de zones naturelles et agricoles ;
- Mettre en œuvre une trame verte et bleue ;
- Intégrer le Plan de Prévention de Risques Littoraux ;
- Définir des zones d'accélération des énergies renouvelables : principalement solaire photovoltaïque sur les toitures de l'ensemble du territoire et sur ombrières de la majorité des parkings existants.

• Aménagement du territoire :

- Conduire des opérations de renouvellement urbain, réhabiliter les friches et les sites pollués (notamment Magasins généraux, Vallée Béreult, Dumont d'Urville et Danton en 2025) ;
- Associer les habitants à la construction des projets (concertation sur Magasins généraux et Sainte-Marie / Massillon en 2025) ;
- Prendre en compte les enjeux énergétiques et écologiques dans la conception des nouveaux projets urbains, systématiser la prise en compte d'un critère environnemental dans la commercialisation par la Ville du Havre de terrains à construire et mener une analyse environnementale des offres des candidats (notamment ancien centre équestre du Mont Gaillard, terrain 52 rue Aviateur Guérin, ancienne école des Gobelins et Magasins généraux en 2025) ;
- Concevoir des réhabilitations et constructions de bâtiments municipaux en faveur de la transition écologique et énergétique : gymnase Vaillant, gymnase Saussaye, piscine de Caucrauville, école Ferrer, école Paul Bert, école Jehan de Grouchy ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la labellisation Ecoquartier au Grand Hameau ;
- Initier le développement du réseau de chaleur urbain et privilégier le raccordement des nouveaux aménagements ;
- Renaturer le plateau Dollemard et réhabiliter les anciennes décharges ;
- Tenir compte du risque de submersion marine dans les projets d'aménagement de la ville : des mesures déjà appliquées dans les projets urbains ;
- Soutenir les initiatives innovantes lauréates des appels à projets Réinventer La Seine et Réinventer Le Havre.

• Espaces publics

- Déminéraliser l'espace public ;
- Planter 10 000 arbres d'ici 2026 : 10 000^e arbre planté en mars 2025 ;
- Réaménager les places publiques : Maurice Blard, Vieux marché, Mare au Clerc, Père Arson, Place rue de la Vallée (place du Vieux marché livrée en 2025).



Dollemard : un chantier majeur pour protéger le littoral

La Ville du Havre a engagé le nettoyage des anciennes décharges de Dollemard, exploitées durant plusieurs décennies pour éliminer des déchets issus notamment du bâtiment, et fermées au début des années 2000. Situées dans un site classé Natura 2000 pour la richesse de ses habitats naturels, elles sont exposées à l'érosion marine, provoquant le relâchement de déchets dans la mer. Après des études de



terrain et un chantier-test mené en 2021, la Ville a défini une stratégie visant à traiter 312 000 m³ de matériaux entre 2025 et 2029, en 2 phases. Ce chantier inédit prévoit le terrassement, le tri et la valorisation des déchets sur deux plateformes en bas de falaise et sur le plateau. L'ADEME et la Région Normandie soutiennent la première phase à hauteur de 22 M€ et 3,7 M€, sur un coût total de 37,3 M€.

La première phase concerne la zone centrale du site (205 000 m³ de déchets) et s'étalera jusqu'en 2028. Elle a débuté mi-juillet 2025 avec l'installation de clôtures, bases vie et plateformes, la pose de filets

pare-pierre, puis l'installation d'une grue et d'un échafaudage. Des premières mesures ont aussi été mises en place pour préserver la richesse écologique du site : pose de barriérage spécifique pour protéger la faune locale, collecte de graines d'espèces rares, aménagement de refuges pour reptiles et petits mammifères. Le terrassement débutera en 2026.



Extension du réseau de chaleur

Depuis 2022, Le Havre Seine Métropole poursuit la modernisation et l'extension du réseau de chaleur Le Havre sud, confiées à RésOcéane. L'objectif est de multiplier par six la longueur du réseau pour atteindre 60 km d'ici 2026 et raccorder 37 500 équivalents logements à une énergie décarbonée, plus stable et économique que les énergies fossiles. Alimenté à 80 % par des énergies renouvelables et de récupération,



ce service public vertueux devra permettre d'éviter l'émission d'environ 51 000 tonnes de CO₂ par an. En 2025, l'extension du réseau a bénéficié aux Docks Vauban, aux Docks Océane, au Carré des Docks, aux Bains des Docks, à des logements, résidences seniors et équipements publics, avant une mise en service complète prévue au premier semestre 2026.



Des projets urbains changent la ville et les usages

En 2025, Le Havre a poursuivi sa transformation urbaine avec des projets qui permettent d'améliorer le cadre de vie, les mobilités et les usages quotidiens. Le quai de Southampton, métamorphosé, prolonge désormais la promenade maritime entre les ports de pêche et de plaisance, créant de nouveaux lieux de balade, de détente, de sport et de restauration. À Saint-François, les aménagements visent à apaiser les circulations, valoriser les monuments historiques, développer les modes doux et renforcer la présence de la nature autour de la place du Père-Arson et de la rue de Bretagne. À la pointe de Floride, le futur terminal de croisière et les espaces publics renaturés ouvriront une nouvelle perspective de promenade vers l'activité portuaire. Les docks poursuivent leur mutation en campus maritime, avec l'arrivée programmée de l'IUT, des Arts et Métiers et d'un restaurant universitaire. La place du Vieux-Marché, quant à elle, s'est transformée en écrin végétal pour accompagner la réouverture du Muséum. Le centre ancien, Vallée-Béreult, Dumont-d'Urville et Aplemont ont également bénéficié de projets associant logements, espaces publics, végétalisation, équipements et nouveaux usages. L'extension du tramway a confirmé l'ambition de relier davantage les quartiers, tandis que le stade Youri-Gagarine, transformé, est devenu un grand équipement sportif et paysager, intégré à la ceinture verte.





Thiers-Coty-Flaubert : des espaces publics repensés



La Ville du Havre et la Communauté urbaine ont engagé la requalification des espaces publics du secteur Thiers-Coty-Flaubert, déjà marqué par la modernisation du funiculaire, l'ouverture de la halle gourmande et le développement de projets de logements et de services près de l'hôpital Flaubert. Conçue par tranches successives, l'opération vise à accompagner ces mutations, améliorer le confort des usagers et mieux partager l'espace entre piétons, cyclistes, transports en commun et automobilistes. Après concertation avec les riverains, une première phase a débuté en mars 2025 autour de la halle gourmande. Elle prévoyait la pacification de la circulation, la piétonnisation

partielle de la rue Maréchal-Gallieni, la création de places vélo, la sécurisation des cheminements piétons et cyclables, le regroupement d'arrêts de bus LiA et une végétalisation accrue. Le projet finalisé renforcera l'attractivité commerciale du secteur et son rôle central dans la ville.



Le chantier de la ligne C du tramway est entré en phase active

Le projet de la ligne C du tramway du Havre est entré dans sa phase opérationnelle en 2025. Son lancement officiel a été marqué en février par l'obtention de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique et de l'autorisation environnementale, ouvrant la voie aux premiers travaux. Une campagne d'abattage de certains arbres a été menée en février et mars, hors période de montée de sève et de nidification, afin de limiter l'impact environnemental. Le Havre Seine Métropole a mis en place un plan de compensation écologique : chaque arbre supprimé sera replanté et, à l'issue du chantier, près de 900 arbres seront plantés, soit 300 de plus qu'avant. En parallèle, les travaux de déviation et de dévoiement des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été engagés pour préparer le terrain de la future infrastructure.





Une résidence pour rompre l'isolement

L'association Habitat et Humanisme Seine-Maritime a engagé la reconstruction de la pension de famille Saint-Léon, destinée aux personnes isolées et en situation de grande précarité. Créée en 2003 au Havre, rue Aristide-Briand, cette structure proposait douze logements à des femmes et hommes seuls, fragilisés par l'isolement et le manque d'autonomie. Le bâtiment, devenu vieillissant et énergivore, sera remplacé par un projet plus adapté aux besoins des résidents. D'ici 2027, la nouvelle pension de famille proposera 24 logements sociaux individuels de 25 à 27 m², répartis sur trois étages avec ascenseur. Elle comprendra une salle commune pour les repas et les activités, une cuisine, une buanderie, un bureau pour les salariés et un grand jardin propice aux activités potagères. Au-delà du logement, l'accompagnement social, les loisirs et le suivi par des partenaires extérieurs devront favoriser la création de lien social et la réinsertion.



Saint-François a engagé sa transformation



Après une concertation menée de 2019 à 2022 avec les habitants, commerçants et associations, le réaménagement du quartier Saint-François a débuté en 2025. Inscrit dans la requalification du centre-ville reconstruit, ce chantier majeur doit se poursuivre jusqu'en mai 2026. Il vise à repenser l'usage de l'espace public en donnant davantage de place aux mobilités douces, en introduisant plus de végétation et en améliorant le cadre de vie, tout en respectant l'identité du quartier et la présence des bassins. La première phase, programmée jusqu'à fin

2025, concernait les rues de la Crique, de Bretagne, Percanville et Chevalier, ainsi que la place du Père-Arson. Les travaux prévoyaient terrassement, pose de bordures, nouveau revêtement pavé, création de points de collecte des déchets et mise en valeur du patrimoine. Le projet répond à trois ambitions : mieux partager les mobilités, reconnecter Saint-François au centre-ville et à la mer, et renforcer la nature en ville.



Les Magasins généraux ont ouvert un nouveau chapitre urbain



La Ville du Havre a engagé une nouvelle étape de la transformation du quartier Eure-Brindeau avec la concertation sur l'avenir du site des Magasins généraux. Situé entre Brindeau et Saint-Nicolas, ce vaste espace de 12,7 hectares, compris entre la rue Marceau, le parc Winston-Churchill, le secteur Brindeau et le quartier Saint-Nicolas, présente un fort potentiel de reconversion. Ancien site logistique privé, encore enclavé, il associe au nord d'anciens entrepôts portuaires en briques, témoins du patrimoine industriel havrais, et au sud un tissu urbain plus hétérogène, avec des voiries en grande partie privées. Dans le cadre de la requalification d'Eure-Brindeau, la Ville poursuit les études engagées depuis 2020 et le dialogue mené avec

les propriétaires, avant d'élargir la concertation aux habitants. Une réunion publique s'est tenue le 20 juin, puis un dossier a été mis à disposition jusqu'au 19 septembre à l'Hôtel de Ville, à la Maison municipale Brindeau, en ligne et par mail. Cette démarche visait à partager les premières intentions d'aménagement et à recueillir les avis sur les grands enjeux du projet : désenclaver Brindeau, améliorer la cohabitation des mobilités, valoriser le patrimoine existant et accompagner la transformation d'un site à gouvernance privée.



Le futur Centre d'art contemporain a posé sa première pierre

Le 18 juin 2025, la première pierre du futur Centre d'art contemporain du Havre a été posée sur le quai de Southampton. Prévu pour ouvrir début 2027, ce nouvel équipement culturel prendra place dans l'ancien terminal d'Irlande, qui accueillait auparavant Le Havre Port Center. Confié à l'agence HBAAT, le projet prévoit une réhabilitation respectueuse de l'histoire portuaire du bâtiment, tout en l'adaptant à de nouveaux usages. Le futur centre, qui portera le nom d'Antoine Rufenacht, s'organisera autour



d'une rue intérieure ouverte au public, avec salle d'exposition, boutique, ateliers, restaurant, salle panoramique, terrasse extérieure et galerie de 300 m² à l'étage. Il intégrera l'équipe du Portique et proposera une programmation renouvelée, ouverte aux collaborations locales, nationales et internationales. Situé entre ville et port, à proximité du MuMa, du Muséum et de la Maison de l'armateur, ce projet marque une nouvelle étape dans la transformation du Grand Quai et dans le développement de l'offre culturelle havraise.

La passerelle du Normandie a rejoint le futur pôle maritime

Depuis 2023, la Ville du Havre a engagé la relocalisation des collections maritimes et portuaires jusque-là conservées dans un hangar du Terminal croisière, afin de permettre les futurs aménagements du Pôle croisière. Leur transfert vers un nouvel espace de 2 000 m², quai de la Réunion, a marqué une étape importante dans la valorisation de ce patrimoine. Plusieurs pièces majeures ont commencé à rejoindre le site, dont la passerelle d'embarquement restaurée du paquebot Normandie, une machine à vapeur de 18 tonnes et une hélice monumentale. Mené avec les associations spécialisées, French Lines & Compagnies, le Musée Maritime et Portuaire et l'association des anciens salariés des A.C.H., ce projet permettra de rendre ces collections plus visibles et accessibles. À terme, plus de 1 000 m² seront ouverts au public, avec expositions, conférences, ateliers et parcours muséographique consacré à l'histoire maritime et portuaire du Havre, de 1850 à nos jours.



CADRE DE VIE





QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'actions
de ramassage
de déchets
accompagnées
par les services
de la Ville

(encadrement, mise
à disposition de sacs,
de gants et collecte
des déchets en fin
d'évènement) :

12 opérations
ont eu lieu sur
la plage en 2025

36 poubelles
compactantes
réparties en
15 points sur
la plage pour faire
le tri (emballages,
verre, ordures
ménagères)

17 restaurateurs
engagés pour
une plage durable
en 2025

Gestion durable du littoral

Contexte et enjeux

La Ville du Havre a pris depuis 1999 des engagements en faveur d'une gestion durable du littoral. L'obtention chaque année du Pavillon Bleu, reconnaissance internationale de la qualité environnementale de la plage et de la commune, en est le marqueur pour les visiteurs et les Havrais.

Plus récemment, en adhérant à la charte *Une plage sans déchet plastique* en 2020, la Ville a décidé de compléter son engagement en appliquant des mesures en faveur de la lutte contre la pollution marine par les plastiques suivant trois piliers : Prévention, sensibilisation et nettoyage de la plage.

Ces deux programmes d'action permettent en outre de créer une dynamique entre les services municipaux, les usagers, les restaurateurs qui s'engagent ainsi dans un processus d'amélioration continue au service de cet espace naturel qu'il convient de protéger.

Objectifs

- Gérer les déchets sur la plage pour éviter leur dispersion vers la mer,
- Sensibiliser le public qui fréquente la plage sur la fragilité du milieu et les bonnes pratiques à adopter,
- Préserver la qualité des eaux de baignade pour la santé de tous,
- Préserver la biodiversité sur la plage, premier maillon de l'écosystème littoral et marin.

Actions

- Mise en place d'un dispositif de collecte des déchets sur la plage : poubelles de tri compactantes, installation de bacs à marée en hiver,
- Sensibilisation des publics sur l'origine des déchets retrouvés en mer,
- Sensibilisation du public l'été sur la propreté de la plage et les bons comportements (mégots, abandon de déchets, tri...)
- Mise en avant des fontaines d'eau potable de la plage afin d'encourager le public à utiliser moins de bouteilles en plastique,
- Accompagnements individuels des restaurateurs de la plage pour améliorer leurs pratiques d'année en année, notamment sur la prévention des déchets,
- Utilisation de matériaux durables sur les aménagements de la plage pour limiter les équipements en plastique,
- Suivi et gestion préventive de la qualité des eaux de baignade durant la saison estivale,
- Facilitation et organisation de nettoyages de plage citoyens et/ou pédagogiques,
- Préservation de la laisse de mer : information du public, mise en place du nettoyage raisonné de la plage, formation des agents de propreté, animations de découvertes du littoral,
- Préservation et valorisation de la biodiversité sur la plage, notamment sur l'espace situé en partie sud de la plage qui accueille des espèces de plantes protégées et autour de la rivière de la plage le long de la digue promenade.





Préserver le patrimoine naturel

Contexte

Le patrimoine naturel du Havre est constitué d'une grande diversité de milieux naturels (forêt, estuaire, plage, falaises, costière, vallée de la Rouelle, plateau de Dollemard, parcs et jardins, etc.). Les enjeux autour de ce patrimoine méconnu sont de mieux connaître sa richesse, de le valoriser au titre des nombreux atouts du Havre et de favoriser la présence de biodiversité grâce à une gestion écologique des espaces. La préservation de cette faune et de cette flore est également le gage d'un cadre de vie sain apportant de multiples services : fraîcheur, résilience climatique, régulation des espèces indésirables, infiltration des eaux de pluie, pollinisation de fleurs pour produire des fruits et légumes, qualité de l'air, etc.

Objectifs

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du Havre
- Valoriser la richesse du patrimoine naturel
- Préserver les espèces et milieux naturels patrimoniaux
- Favoriser la biodiversité et le maintien du patrimoine naturel par une gestion écologique
- Bénéficier d'un cadre de vie sain propice au bien-être

Actions

- Inventaires faune/flore et parution en 2023 de l'Atlas de la Biodiversité Communal
- Arrêt total des traitements phytosanitaires chimiques
- Développement de la gestion écologique des espaces verts
- Formation des jardiniers à la gestion écologique et au suivi de la biodiversité
- Évaluation de la qualité de la gestion écologique

Quelques indicateurs

• Sur la connaissance du patrimoine

- Nombre d'espèces recensées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal : 2 033 dont 809 végétaux, 178 oiseaux, 41 papillons de jour, 40 mammifères, 13 amphibiens
- Nombre d'espèces patrimoniales (espèces protégées, menacées ou simplement rares localement) : 441
- Nombre de milieux naturels différents : 46 dont 10 patrimoniaux

• Sur la gestion écologique des espaces verts

- Îlots refuges : 26 Ha
- Fauche tardive : 65 Ha
- Éco-pâturage : 7 Ha avec 60 moutons et chèvres
- Nombre moyen annuel de papillons recensés par espace vert : 81
- 14 espèces de libellules recensées en 2025 au grand lac de Montgeon
- 8 espèces d'amphibiens recensés en 2025 dans la rivière de la plage
- 70% des fleurs cultivées favorables aux insectes pollinisateurs

**QUELQUES
CHIFFRES**
sur le patrimoine
du Havre :

842 Ha
d'espaces verts

397 Ha de
forêts et milieux
semi-naturels

151 Ha de
zones humides

4,5 km
de littoral





Recyclage des sapins de Noël

La Ville du Havre a renouvelé en 2025 son dispositif de collecte des sapins de Noël afin de leur offrir une seconde vie après les fêtes. Les habitants ont pu déposer leurs sapins naturels, sans décoration, flochage, sac ni emballage plastique, dans l'un des 40 points d'apport volontaire installés en ville jusqu'au 4 février ou dans les centres de recyclage du territoire. Les arbres collectés ont ensuite été transformés en compost ou en paillage destiné aux espaces verts. Cette opération a permis d'encourager les bons gestes de tri, de limiter les dépôts sauvages et de valoriser localement les déchets végétaux. En 2025, 12 000 sapins ont été collectés.



Le Plan 10 000 arbres : objectif atteint !

Le patrimoine arboré au Havre est en constante augmentation depuis 50 ans. Hors boisements et forêts, Le Havre comptait 7 000 arbres en 1970, 11 000 arbres en 1995 et 27 000 en 2020. La municipalité a alors décidé d'accélérer significativement le rythme des plantations avec un objectif de 10 000 arbres plantés avant 2026. L'objectif est désormais atteint avec la plantation du 10 000^e arbre le samedi 29 mars 2025, au Parc paysager Châteaudun. D'ici 2026, l'objectif des 10 000 arbres aura été largement dépassé car ce sont finalement près de 13 000 arbres qui auront été plantés pour un montant d'environ 400 000 euros. Parmi eux, on comptera plus de 400 arbres fruitiers et la création de 6 micro-forêts urbaines privilégiant des jeunes plants forestiers issus de la filière "Végétal local".



La vie nocturne engagée pour la qualité

La Charte de qualité de la vie nocturne a poursuivi son déploiement afin de concilier dynamisme des sorties et tranquillité publique. Élaborée à l'initiative de la Ville, en concertation avec les acteurs locaux, elle a permis aux bars, restaurants et discothèques volontaires d'obtenir le label « Vie nocturne ». En y adhérant, les

établissements s'engagent à promouvoir une vie nocturne responsable et bénéficient de conseils, de formations gratuites autour de la réduction des risques et des premiers secours, ainsi que d'outils de prévention comme des éthylo-tests, bouchons d'oreilles ou sous-bocks. Plus de quarante établissements ont déjà adopté cette démarche collective.



Les Jardins suspendus ont cultivé leur programmation



En 2025, les Jardins suspendus ont proposé une programmation riche, entre ateliers, visites, expositions et rendez-vous culturels. Tout au long de l'année, l'équipe a partagé son quotidien avec des publics variés, en dévoilant conseils, savoir-faire et techniques de jardinage. Les enfants ont notamment pu découvrir les coccinelles, les familles ont créé leur herbier ou se sont initiées à la linogravure végétale, tandis que les passionnés de botanique ont approfondi leurs connaissances autour de la taille des rosiers, du rempotage, des plantes carnivores, des cactées, des succulentes ou du bouturage aromatique. La saison a aussi été marquée par les événements : Rendez-vous aux

jardins, les Journées européennes du patrimoine et le festival Nuits Suspendues. Deux expositions ont complété cette immersion : « La pudeur des mycètes », consacrée aux champignons, et « Du côté de Flora Artefacta », autour du monde végétal.

Le compostage mis à l'honneur

À l'occasion de la Quinzaine nationale du compostage, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a proposé plusieurs animations au Havre pour sensibiliser les habitants à la gestion durable des déchets alimentaires. Du 29 mars au 11 avril 2025, des rendez-vous ont permis de découvrir les solutions de compostage, de lombricompostage et de valorisation des déchets. Une première initiation a été organisée au parc de Rouelles, tandis que l'association Le Havre de Vers a ouvert ses locaux. Deux distributions de compost ont également eu lieu dans les centres de recyclage Havre Sud et Havre Nord, accompagnées d'informations sur le mulching et l'usage du broyeur. Cette opération a permis d'encourager la réduction des déchets et leur transformation en ressource utile.



Les biodéchets ont gagné de nouveaux quartiers



Le Havre Seine Métropole a poursuivi le déploiement des points de collecte des déchets alimentaires sur le territoire. Après une expérimentation menée à Sainte-Adresse, le quartier Saint-François a été équipé à partir de mi-mars afin de faciliter le tri des restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café ou sachets de thé. Cette démarche permet de transformer ces déchets en compost, tout en réduisant le volume incinéré et les émissions de CO₂. Des rendez-vous d'information étaient organisés pour accompagner les habitants, avec la présence des ambassadeurs du tri et la distribution de bio-seaux. Le dispositif s'est ensuite étendu, à

Bléville et au Grand Hameau, avec trente nouveaux points d'apport volontaire. Cinq permanences ont été organisées dans ces quartiers pour répondre aux questions et aider chacun à adopter ce nouveau geste. À terme, tous les quartiers du Havre seront équipés.



Au plus près des faucons crécerelles

Pendant six mois, les Havrais ont pu suivre en direct la nidification d'un couple de faucons crécerelles installé dans une meurtrière du Fort de Tourneville. Grâce à une caméra spécialisée, discrètement posée près du nid et équipée de capteurs infrarouges, les images ont été diffusées 24 h/24. Ce dispositif a permis d'observer les grandes étapes de la vie du couple : ponte, éclosion, croissance des petits puis départ du nid. Espèce protégée, le faucon crécerelle trouve en ville des zones refuges, notamment dans les cavités des bâtiments. Des informations ont accompagné les temps forts sur les réseaux sociaux de la Ville, et un timelapse permet de revivre la nidification en quelques minutes. Cette initiative a permis de sensibiliser les habitants à la biodiversité locale.



Les œufs de goélands ont fait l'objet d'une nouvelle campagne

La Ville du Havre a reconduit sa campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés afin de limiter les nuisances et favoriser la cohabitation avec cette espèce protégée. Menée du 28 avril au 6 juin, pendant la période de couvaison, l'opération s'est déroulée en deux passages dans le secteur systématique pour limiter les pontes tardives. Dans les secteurs non systématiques, les habitants devaient prendre rendez-vous pour signaler un nid. La Ville a aussi rappelé les bons gestes : ne pas nourrir les oiseaux, maintenir les déchets hors d'accès, fermer les conteneurs et éviter de retirer soi-même les œufs, ce qui peut provoquer une nouvelle ponte. En 2025, 1038 nids avaient été stérilisés, soit 2781 œufs non éclos.



Le stade Pelé a engagé sa dynamique

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine de la Vallée Béreult, le stade Pelé et le square Dubuffet ont été mis au cœur de la vie de quartier. Leur inauguration, organisée le 26 avril, a marqué le lancement d'une nouvelle dynamique locale avec la première édition de « À toute Vallée ! ». Jusqu'à la fin de l'été, des ateliers sportifs ont été proposés chaque mercredi, de 15 h à 17 h, pour faire de ces espaces rénovés des lieux de rencontre et de partage. Basket, danse, skateboard, football ou renforcement musculaire ont été encadrés par plusieurs associations partenaires. Stands, structure gonflable, ambiance musicale, exposition « Mémoire de quartier » et spectacle surprise ont complété cette journée festive, pensée pour les habitants et les visiteurs.





Le nouveau complexe sportif Youri-Gagarine

Inauguré au début des années 1970, le complexe sportif Youri Gagarine est utilisé chaque année par plus de 200 000 usagers. Afin de moderniser ses infrastructures et de lui permettre d'accueillir de nombreuses compétitions de haut niveau, la Ville du Havre a engagé en 2019 de vastes travaux de réaménagement. Après 6 années de travaux, l'équipement, inauguré le samedi 28 juin 2025, s'inscrit désormais comme un site spécialisé dans les sports de ballon, composé de 2 pôles bien distincts : l'un pour le ballon rond, l'autre pour l'ovalie. Ces aménagements permettent aujourd'hui d'accueillir des compétitions nationales et de renforcer l'offre pour les clubs amateurs, les scolaires et les pratiquants libres.

Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère de ce projet dans son environnement. Ainsi, ce sont près de 300 arbres et plus de 2 600 arbustes qui ont été plantés aux abords des terrains, et un travail de modelage du relief a été réalisé pour préserver l'écosystème local. Par ailleurs, la gestion des eaux pluviales et de ruissellement a été pensée avec l'appui d'un réseau de noues et de bassins paysagers, plantés de vivaces et de graminées, renforçant ainsi la biodiversité du site.

Les 2 tribunes ont également été conçues dans une démarche écoresponsable, grâce à des matériaux bas carbone, une chaufferie bois, et un travail d'optimisation énergétique. Ouvert à tous et accessible facilement grâce à un espace de stationnement de 180 places, le site dispose aussi d'une liaison piétonne directe vers le Parc des Falaises du Havre.



SOLIDARITÉ / SOCIAL / SENIORS





Le Havre Ensemble :

une démarche d'innovation sociale au service des Havrais

Contexte

Lancé en 2019, Le Havre Ensemble est un projet structurant d'innovation sociale, porté par la Ville du Havre. Fondé sur une approche collaborative et transversale, il vise à répondre aux besoins concrets des habitants tout en levant les obstacles du quotidien. Les services à la population de la Ville du Havre sont organisés en 6 politiques publiques : LH Famille, Le Havre, une ambition éducative, Jeune au Havre, Le Havre Ville Solidaire, Le Havre en Forme, Bien vieillir au Havre.

Enjeux

Une vision prospective pour anticiper les défis de demain

Le Havre Ensemble s'inscrit dans une démarche stratégique et anticipatrice, en abordant trois enjeux majeurs pour l'avenir du territoire :

- L'accompagnement du vieillissement démographique,
- La réussite éducative et l'équité scolaire,
- L'émancipation et l'épanouissement des jeunes.

Une méthode innovante pour des politiques publiques plus agiles

En repensant les réponses aux besoins sociaux – qu'ils soient établis ou émergents –, Le Havre Ensemble favorise :

- L'expérimentation de solutions innovantes,
- L'écoute active des habitants et des usagers,
- La co-construction de politiques publiques plus inclusives et adaptées.

Un engagement fort : l'humain au cœur de l'action publique

À travers cette démarche, la collectivité réaffirme sa volonté de placer les Havrais au centre de ses priorités, tout en renforçant sa capacité à innover. L'objectif ? Construire un territoire plus solidaire, résilient et tourné vers l'avenir. Quelques actions originales sur des initiatives pilotes mises en œuvre avant déploiement à plus grande échelle :

En matière d'accessibilité numérique de nos services

- *Des ateliers numériques pour se familiariser ou optimiser l'exploitation des outils numériques.*

Qui améliore la vie au quotidien

- *La crèche Jeanne Tranchard : pour soutenir les parents dans leurs démarches d'insertion ou de retour à l'emploi*

Pour renforcer les partenariats par la mise en réseau

- *Mobilisons-nous : Le réseau des VIF pour lutter contre les violences faites aux femmes*

Pour coordonner et structurer des services

- *Le 76 : un accompagnement des parents sur les questions liées à la parentalité*

Pour créer du lien social

- *Les Cafés Papotes : des lieux gratuits, ouverts à tous de rencontre, d'échange et d'expression*

Pour inclure les personnes les plus vulnérables

- *Des actions de proximité pour aller au plus près des habitants*

Pour ouvrir les champs des possibles

- *Les classes Mer et Sciences pour soutenir et développer la vocation nautique du Havre*

Pour promouvoir la santé et contribuer au bien-être de tous

- *Des aires de Street Workout réparties dans la ville pour mettre en mouvement les Havrais et améliorer la santé physique et mentale*

Pour se donner des chances de réussir

- *Décroche ton stage : pour aider et orienter les jeunes et leurs parents dans leurs recherches*

Pour transformer notre approche

- *Des visites patrimoniales dans tous les lieux cultes pour favoriser l'ouverture et la compréhension mutuelle*

QUELQUES CHIFFRES

73 actions inscrites en 2019

53 actions réalisées dont **28** à 100 %

39 chefs de projet

208 participants ont participé aux étapes de construction, de réflexion et/ou de mise en œuvre du plan d'action :

- **94** associations / syndicats / collectifs
- **86** institutions dont **12** Fondations
- **46** privés dont **9** commerces
- **66** habitants / parents / bénévoles / étudiants



Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, les Fabriques et le Pays d'art et d'histoire ont organisé, du 2 au 15 mars 2025, de nombreux événements mettant en lumière les femmes et leur évolution à travers le temps. Cette année, le thème national était « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». Les Fabriques de la Ville se sont mobilisées pour proposer



une programmation mettant en avant l'engagement des femmes dans le domaine économique. Des ateliers et des débats pour sensibiliser aux droits des femmes, ainsi que des visites mettant à l'honneur les femmes d'hier et d'aujourd'hui étaient au programme.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville du Havre a renforcé ses actions de sensibilisation et de prévention le 25 novembre 2025. Afin de promouvoir l'égalité dès l'enfance, une semaine thématique intitulée « Égalité filles-garçons, parlons-en ! » a été organisée dans les écoles et les Quartiers Sud, autour d'expositions, de spectacles et de temps d'échange.

En complément, 56 000 sacs à pain distribués dans les boulangeries locales comportaient un violentomètre ainsi que les coordonnées des services d'urgence, afin d'accompagner les victimes et les témoins.



Faciliter l'accès à la culture pour les seniors



L'âge ou la perte d'autonomie ne devraient jamais être un obstacle à la découverte culturelle. C'est pourquoi la Ville du Havre et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont mis en place un dispositif d'accompagnement permettant aux seniors d'aller à des spectacles, au musée ou à des événements en toute sérénité. Dans ce cadre, un bénévole se rend directement au domicile du senior, l'accompagne jusqu'au lieu de la représentation et veille à son retour. De plus, le CCAS se charge de la réservation des billets pour le participant et son accompagnateur. Le bénéficiaire règle sa place le jour de la représentation, tandis que celle du bénévole est prise en charge par le CCAS.



Course inclusive pour les personnes en perte de mobilité

Dans le cadre de son plan Bien Vieillir au Havre et en lien avec Le Havre en forme, la Ville du Havre et le CCAS se sont associés au LH Urban Trail pour organiser une course dédiée aux seniors à mobilité réduite. Le Kilomètre Seniors s'est déroulé le samedi 24 mai à 16 h, donnant la possibilité aux personnes se déplaçant avec une aide technique l'opportunité de participer à une course adaptée. En participant à cet événement, les coureurs ont pu profiter d'un moment convivial, encouragés par le public et accompagnés par les bénévoles du CCAS.



Semaine de lutte contre l'isolement

Du 21 au 28 mai 2025, la Ville du Havre invitait les seniors à une semaine d'animations dans tous les quartiers du Havre, pour se retrouver, échanger et partager des instants chaleureux. Le centre communal d'action sociale (CCAS), en lien avec un large réseau de partenaires, a proposé un programme varié et accessible à tous : ateliers bien être, quiz d'actualité, rencontres intergénérationnelles, chorale, barbecue, visite de l'exposition « Végétales, voyage dans l'illustration botanique » à l'abbaye de Graville ou encore tournoi de jeux vidéo. L'objectif était double : offrir aux aînés des espaces de rencontres adaptés à leurs envies et capacités, tout en sensibilisant l'ensemble des habitants à l'importance d'un engagement collectif contre l'isolement. Cette semaine était aussi l'occasion de découvrir les structures et clubs de quartier qui œuvrent toute l'année pour le bien vieillir au Havre.





Les structures locales au rendez-vous du Forum des associations



Le Forum des associations, organisé le dimanche 7 septembre 2025, a réuni plus de 200 structures locales pour présenter leurs activités ou les causes qu'elles défendent. L'événement était structuré en quatre villages thématiques : le premier dédié au sport, à la jeunesse et aux loisirs ; le deuxième à la culture, au patrimoine et aux arts vivants ; le troisième à l'action sociale et à l'insertion et le dernier à la défense des droits et des causes. Ainsi, jeunes, seniors, salariés, étudiants ou encore demandeurs d'emploi, chacun a pu y trouver un sujet qui lui plaît et pour lequel il aimerait adhérer à une association. Cet événement, dont l'objectif principal est de faciliter la mise en relation des associations avec le public, se veut aussi un temps de rassemblement ludique, convivial et ouvert à tous. De nombreuses animations étaient organisées tout au long de la journée sur les deux scènes montées pour l'occasion.



La Journée des aidants

Le mercredi 8 octobre 2025, le centre communal d'action sociale a organisé à l'Espace Coty la Journée des aidants, un événement dédié à ceux qui accompagnent au quotidien un proche malade ou en situation de handicap. Cette journée invitait le public à participer à des conférences et des ateliers pratiques durant lesquels les professionnels de santé, associations locales et services sociaux présentaient leurs dispositifs de soutien et d'accompagnement. L'objectif : faire découvrir les ressources existantes et briser l'isolement que ressentent souvent les familles. La Maison des Aidants, structure dédiée à l'accompagnement de ces personnes, organise tout au long de l'année des activités : groupes de parole, ateliers bien-être, formations pratiques, voyages répit. Un lieu-ressource essentiel pour ceux qui ont choisi de s'occuper de leur proche, offrant écoute, conseils et moments de détente indispensables à leur équilibre.





La Semaine bleue



Du 10 au 17 octobre 2025, une semaine d'animations était proposée aux Havrais de 60 ans et plus : culture, sport, bien-être, prévention, logement... Plus de 60 rendez-vous, dans différents quartiers, ont donné le goût de bien vieillir, ensemble. Organisée chaque année à l'échelle nationale, la Semaine bleue mobilise au Havre le centre communal d'action sociale (CCAS), les résidences autonomie, ainsi que de nombreuses associations culturelles et sportives. Ensemble, ils proposent un programme riche et varié, pensé pour répondre aux envies et besoins des seniors : adaptations des logements, renforcement des services de proximité, action contre l'isolement et encouragement pour la participation citoyenne. Cette édition a notamment mis en lumière les résultats d'une enquête locale sur le logement, menée au printemps 2025. Visites guidées, spectacles, conférences, défilé de mode, activité de prévention et de sensibilisation étaient au programme de la Semaine bleue.



La Quinzaine du handicap

Du 3 au 15 novembre 2025, plus de soixante-dix rendez-vous gratuits invitaient le public à découvrir, comprendre et partager les multiples réalités du handicap. Soutenue par un réseau fidèle et engagé (associations locales, établissements médico-sociaux, structures culturelles, sportives, éducatives ou de loisirs) cette cinquième édition de la Quinzaine du handicap a déployé son énergie dans tous les quartiers du Havre. Expositions, ateliers, projections, rencontres... une programmation variée qui a donné à chacun l'occasion de participer.

Véritable laboratoire de solidarité, cette Quinzaine a transformé la différence en levier de rencontre et de lien social.





Un parcours santé inclusif au Mont-Gaillard



En mai 2025, la Ville du Havre a inauguré un parcours santé accessible à tous, situé à l'entrée du parc sportif du Mont-Gaillard. Composé de dix modules, cet équipement favorise une activité physique douce et autonome, adaptée aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à l'ensemble des habitants. Parmi les appareils installés, certains renforcent le haut du corps — bras et épaules — tandis que d'autres stimulent les jambes et l'équilibre. Pensé pour être inclusif, cet aménagement mobilise les acteurs du quartier autour d'un projet solidaire et intergénérationnel, contribuant à renforcer le lien social.

Des figures féminines mises à l'honneur

En novembre 2025, la médiathèque Léopold-Sédar-Senghor a mis à l'honneur des figures féminines d'hier ou d'aujourd'hui, méconnues, voire oubliées, à travers une exposition participative mêlant portraits et témoignages. Dans une société où les femmes restent encore trop souvent invisibilisées, la médiathèque a choisi d'ouvrir grand ses portes aux récits personnels. L'exposition participative « Quelles femmes vous inspirent ? » est née de la volonté de dépasser le cadre symbolique de la Journée de la femme du 8 mars pour offrir une vitrine à celles qui façonnent les histoires, grandes ou intimes. Seize habitants des quartiers Sud ont répondu à l'appel. Chacun a choisi une figure féminine — mère, sœur, amie ou personnalité — et livré son témoignage, empreint d'émotion et de gratitude. En parallèle, la médiathèque présentait également « Les Clandestines de l'Histoire », une exposition de planches de bande dessinée de l'illustratrice Catel Muller et de l'écrivain-scénariste José-Louis Bocquet retraçant les destins de femmes marquantes restées dans l'ombre des récits officiels.



La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville du Havre, en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, a mis en place une programmation variée pour sensibiliser, informer et accompagner le grand public et les professionnels.

Le samedi 22 novembre, l'Association Femmes et Familles en Difficulté de Normandie (AFFD) a organisé un forum au pôle Simone-Veil. Cet événement a réuni une quarantaine d'intervenants autour d'activités sportives, culturelles et de bien-être. Tout au long de la journée, des ateliers, animations et démonstrations ont rythmé les échanges. Les visiteurs ont également pu rencontrer des associations locales engagées dans la lutte contre les violences, telles que la Maison des femmes, AVRE 76, GAMS ou Nautilia. Une exposition de prévention était présentée, permettant d'en apprendre davantage sur les actions menées par l'AFFD.



La Journée de l'engagement

La Journée de l'engagement, organisé le vendredi 5 décembre au pôle Simone-Veil, a mis en lumière la diversité des formes d'implication possibles, selon les envies et les disponibilités de chacun. Que ce soit au sein d'une association, du centre communal d'action sociale (CCAS) ou à travers des initiatives citoyennes, il existe de nombreuses manières d'agir à son échelle. Tout au long de la journée, des stands d'information ont permis de découvrir les dispositifs existants : la plateforme JeVeuxAider (jeveuxaider.gouv.fr), les actions du CCAS, les programmes dédiés aux jeunes (jeunes.gouv.fr), ainsi que les témoignages de bénévoles seniors.



Des parcours de promenade pensés pour les seniors

Après une première phase à Bléville, la Ville du Havre étend progressivement des parcours de promenade adaptés aux seniors dans plusieurs quartiers. Pensés pour favoriser l'activité physique et le lien social, ils sont ponctués de nouvelles assises conçues pour répondre aux besoins liés à l'âge. À Bléville, deux parcours avaient d'abord été imaginés avec les habitants dans le cadre d'ateliers urbains. Les nouveaux bancs installés sont le résultat d'un travail collectif : tests de mobilier, retours des habitants et recommandations d'ergothérapeutes pour garantir une assise accessible et confortable. Ces parcours bénéficient également à d'autres publics : parents avec poussettes, personnes à mobilité réduite ou habitants en promenade les utilisent tout autant. À Gravelle, les premières assises ont été installées. Plus qu'un simple élément de mobilier urbain, elles offrent ainsi des espaces de pause et d'échange au fil des déplacements. Dans les années à venir, l'objectif est de poursuivre ce travail progressivement, quartier par quartier.



FAMILLE / ÉDUCATION / VIE QUOTIDIENNE




LE HAVRE
ensemble

QUELQUES CHIFFRES

PCSTE :
36 ateliers
organisés en
11 modules
et 6 grandes
thématiques :
transition énergétique,
biodiversité, de la
Seine à la Mer, les
nouvelles technologies,
l'économie circulaire
et l'éco-citoyenneté
6 classes
inscrites, soit
127 élèves

Pour une éducation partagée

Contexte

La Ville du Havre place l'éducation au centre de sa politique sociale, via son projet *Le Havre Ensemble*, en associant parents et professionnels pour favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) structure un parcours éducatif continu, de la maternelle au CM2, intégrant des initiatives variées. Un Parcours Culture Scientifique, Technologique et Environnemental (PCSTE) est déployé dans une trentaine de classes, autour de cinq thématiques : sciences, robotique, biodiversité, économie circulaire et transition énergétique. Ces modules, composés d'ateliers, visent à développer l'esprit critique et l'innovation chez les élèves.

Le festival « Sur les épaules des géants » propose des ateliers scientifiques à dimension nationale et internationale, tandis que « Spot Nature », aux Jardins suspendus, offre des activités pédagogiques dédiées aux écoles havraises. Ces initiatives renforcent l'offre éducative et culturelle locale

Objectifs

- Stimuler la curiosité des enfants pour découvrir et comprendre l'environnement naturel, technologique et scientifique qui les entoure ;
- Permettre à chacun de devenir un citoyen éclairé, responsable et acteur de son territoire.

Actions

• Semaine du goût : une approche pédagogique et familiale pour une alimentation durable

La Semaine du goût a touché 720 élèves de maternelle et d'élémentaire via des ateliers culinaires et pédagogiques, en partenariat avec les fournisseurs de la restauration collective. Ces activités visaient à développer les sens, enseigner l'équilibre alimentaire et valoriser les produits locaux. 9 200 enfants ont bénéficié de menus équilibrés et ludiques en cantine, accompagnés de QR codes pour associer les familles. Des ateliers familiaux ont également été organisés pour favoriser les échanges autour des repas et pérenniser ces habitudes. Cette initiative s'inscrit dans une politique plus large de transition écologique et de santé publique, mettant en avant les circuits courts et la qualité des repas scolaires comme priorités de la collectivité.

• Autres projets éducatifs complémentaires

Marché Global de Performance Énergétique : Depuis janvier 2024, un atelier pédagogique intitulé « L'Arbre du Climat » est proposé aux classes de CE2 des 39 écoles primaires de la ville du Havre. Cette initiative concerne 79 classes, soit 1 690 élèves.

Projets éducatifs sur la dimension maritime : Depuis septembre 2023, deux initiatives complémentaires visent à sensibiliser les élèves aux enjeux maritimes. **Mer & Sciences** (12 classes) adopte une approche scientifique et pluridisciplinaire, tandis que **Mers et Technologies** (12 autres classes) se concentre sur les innovations technologiques liées au milieu marin. Ces programmes, adaptés au territoire, permettent aux élèves de mieux appréhender les défis et opportunités de l'environnement maritime.

Le projet **Mon jardin à l'école**, lancé pour l'année scolaire 2024-2025, initie environ 1 500 élèves de 76 classes et 18 établissements au jardinage. Il met à leur disposition des bacs de culture, du terreau, des plants et des outils pédagogiques pour les sensibiliser aux pratiques horticoles et à la biodiversité



QUELQUES CHIFFRES

71 actions sur l'ensemble de la cité en 2025

Les REP+ Wallon, Descartes et le REP Moulin pour le Nord, soit près de **3 785 enfants** scolarisés de 3 à 16 ans, dans les 16 écoles maternelles et élémentaires et les 3 collèges

Les REP+ Monod et Pagnol pour le Sud, soit près de **2 150 enfants** scolarisés de 3 à 16 ans, dans les 10 écoles maternelles et élémentaires et les 2 collèges

Le collège Léo Lagrange et le groupe scolaire Ferdinand Buisson pour Soquence, soit **1 000 enfants** scolarisés de 3 à 16 ans

La Cité éducative, une ambition commune pour les jeunes des quartiers défavorisés

Contexte

Lancée en 2019, la Cité éducative du Havre est un programme co-piloté par l'Éducation nationale, la préfecture et la Ville, visant à soutenir les quartiers prioritaires. Depuis 2024, elle regroupe les quartiers Nord (Bois de Bléville, Mare Rouge, Mont Gaillard) et Sud (Vallée Béréult, Champs-Barets, Eure-Brindeau, Les Neiges), avec une extension prévue en 2025 aux quartiers de Tourneville et Soquence. Ces zones ont été sélectionnées en raison de leurs difficultés socio-économiques, scolaires et urbaines.

Objectifs et actions

Ce dispositif cherche à accompagner les enfants et les jeunes, de la petite enfance à l'insertion professionnelle, en mobilisant acteurs locaux et habitants. Ses priorités incluent : renforcer la réussite scolaire et personnelle, améliorer l'attractivité des territoires (scolarisation, activités associatives) et renforcer la coordination entre les intervenants éducatifs.

Axes prioritaires pour 2025

Les efforts se concentrent sur plusieurs enjeux : stimuler l'ambition des 13-25 ans, promouvoir la citoyenneté, l'égalité filles-garçons et la prévention des violences sexistes, améliorer la santé, limiter l'impact des réseaux sociaux, et développer l'accès à la culture, au sport et le soutien aux parents.

Synthèse des actions éducatives en faveur de l'environnement et des sciences

Les territoires de la Cité éducative développent des initiatives innovantes pour sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques et scientifiques, en s'appuyant sur des partenariats et des méthodes pédagogiques concrètes.

- Les classes pilotes **Mer et Sciences** et **Mer et Technologie** immergent les élèves de CM1 et CM2 dans l'univers maritime du Havre. La première action, en collaboration avec l'association Aquacaux, combine activités pratiques (pêche à pied, aquarium) et défis scientifiques (dessalement de l'eau) pour aborder la biodiversité et la protection des océans. La seconde, destinée aux élèves ayant suivi cette première phase, explore les technologies marines (énergies renouvelables, communication en mer) et propose des projets comme la conception d'objets flottants, liant innovation et respect de l'environnement.
- En forêt de Montgeon, les projets **La Forêt aux 4 saisons** et **l'école du dehors** offrent aux élèves de maternelles des sorties régulières pour découvrir les écosystèmes forestiers. Ces immersions favorisent l'observation de la faune, de la flore et des cycles naturels, tout en éveillant une conscience écologique précoce. L'approche sensorielle et active renforce les apprentissages et forme des citoyens engagés dans la préservation de la nature.

Sensibilisation des enfants aux gestes qui sauvent



Après une première édition réussie dans six écoles élémentaires en 2024, la Ville du Havre a étendu en 2025 le projet « Les gestes qui sauvent » à onze établissements. Cette initiative, organisée sur le temps du midi, vise à sensibiliser les enfants aux premiers secours et aux dangers du quotidien. De manière ludique, les enfants, encadrés par une intervenante qualifiée, apprennent les gestes essentiels : alerter les secours, protéger une victime, pratiquer un massage cardiaque ou réagir face à un étouffement. Pour valoriser leur engagement, chaque participant reçoit un diplôme et un magnet récapitulant les numéros d'urgence. Le projet inclut également une formation aux compétences psychosociales à destination des animateurs et agents des écoles concernées, en partenariat avec la Communauté urbaine.

Les écoliers ont découvert la mairie du Havre

Depuis huit ans, dans le cadre du Projet éducatif havrais, la Ville du Havre invite les élèves de CM2 à participer à des Visites citoyennes à l'Hôtel de Ville. Chaque année, plus de 1 600 enfants découvrent ainsi le fonctionnement de la mairie et renforcent leur engagement civique. Ce programme, organisé en collaboration avec les conseillers pédagogiques de circonscription, s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté. Ces visites ont eu lieu les mardis et jeudis de novembre mai 2025.



Un Air de famille : des rendez-vous tout au long de l'année



Jusqu'en 2024, la manifestation Un Air de famille donnait rendez-vous au printemps pour quinze jours d'animations et activités. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de familles à la plus large palette des propositions qui leur sont dédiées, le choix d'annualiser l'événement s'est imposé. Désormais, les rendez-vous gratuits de loisirs en famille se déclinent chaque mois à travers la ville, toujours en tenant compte des différents âges et situations familiales : pour les moins de 3 ans, les 3 à 6 ans ou les adolescents. Des temps forts mensuels complètent et donnent de la visibilité à une programmation taillée sur mesure, dont le Festival du jeu, organisé les 29 et 30 mars 2025 au pôle Simone Veil. Cet événement gratuit et ouvert à tous a proposé une variété d'activités : jeux de société, jeux en bois et espaces de gaming (jeux vidéo). Une occasion qui a permis de partager des moments conviviaux en famille ou entre amis et de découvrir de nouveaux univers.

Forum jobs d'été : favoriser l'emploi des jeunes Havrais



La Ville du Havre a organisé son traditionnel Forum jobs d'été le jeudi 20 mars 2025 à l'Hôtel de Ville. Destiné aux jeunes en quête d'un emploi saisonnier, l'événement leur a offert une liste d'offres disponibles et la possibilité de rencontrer des recruteurs locaux. Plusieurs pôles thématiques étaient également proposés pour aider chacun à avancer dans sa recherche : aide à la rédaction de C.V., conseils pour la recherche d'emploi en France et à l'étranger, informations sur les droits et les aides, ainsi qu'un espace dédié à l'image professionnelle. Cette édition 2025 a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Le livre et la lecture à l'honneur des Quinzaines d'Aquilon

En lien avec le réseau des bibliothèques municipales, la Fabrique Atrium a concocté, du 17 au 30 mars 2025, une quinzaine remplie d'animations et de rencontres autour du livre et de la lecture. Rencontres avec des auteurs, spectacles, lectures ou ateliers participatifs étaient au programme. Cet événement était l'occasion de célébrer la richesse de la culture littéraire et de partager l'amour des mots. Une autre édition des Quinzaines d'Aquilon a eu lieu du 27 octobre au 7 novembre 2025 consacrée au rock.

Un coup de pouce pour les lycéens en recherche de stage

Les élèves de seconde générale et technologique ont dû effectuer un stage d'observation de deux semaines en entreprise, administration ou association, du 16 au 27 juin 2025. Pour les aider dans leurs démarches, la Ville du Havre a organisé deux journées intitulées « Décroche ton stage de 2de » les mercredi 23 avril et samedi 26 avril 2025 au pôle Simone-Veil. Ces sessions proposaient des ateliers de rédaction de C.V. et de lettres de motivation, ainsi que des conseils méthodologiques pour optimiser la recherche de stage. L'équipe du SPOT - Information jeunesse – anciennement Bureau Information Jeunesse – était également présente pour accompagner les lycéens dans leurs recherches.



La biodiversité havraise s'est découverte sur le terrain

Avec 10 km² d'espaces naturels et plus de 2000 espèces recensées, Le Havre valorise sa biodiversité à travers un programme de sorties et d'animations gratuites. Tout au long de l'année 2025, les Havrais ont été invités à explorer parcs, forêts, jardins et espaces urbains pour mieux connaître la faune et la flore locales. Parmi les rendez-vous proposés, une visite des jardins familiaux Saint-Just a permis d'échanger avec un guide-jardinier autour des cultures et des espaces partagés. Une balade urbaine au Fort de Tourneville a également sensibilisé aux plantes sauvages présentes au pied des arbres ou sur les trottoirs. La saison a aussi été rythmée par la Fête de la Nature et les Journées de l'Arbre, avec animations, spectacles et expositions.



La réouverture de la Fabrique Massillon

Après deux ans de travaux de rénovation de ses espaces, la Fabrique Massillon a rouvert ses portes au 92, rue Bourdaloue. Durant les travaux, la Fabrique avait temporairement pris ses quartiers dans les anciens locaux de la crèche Demidoff, au 39, rue Labédoyère. Cela lui a permis de continuer ses activités et de maintenir le lien avec les habitants qui étaient au rendez-vous. L'un des axes majeurs du projet de rénovation a été la mise en valeur du relais lecture, désormais situé à l'entrée, facilitant ainsi l'accès aux livres et aux animations autour de la lecture. Les locaux, désormais de plain-pied, sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite, offrant

ainsi un meilleur confort d'utilisation. Grâce à ces évolutions, la Fabrique Massillon est aujourd'hui labellisée Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce statut lui permet d'amplifier ses actions en faveur des habitants et de répondre aux besoins du quartier. Avec cette réouverture, la Fabrique a élargi son offre et amélioré les conditions d'accueil.





Des rendez-vous festifs dans toute la ville

Chaque année, habitants, associations et partenaires locaux se mobilisent pour animer l'espace public à travers concerts, spectacles, repas partagés, ateliers et animations



sportives. Ces rendez-vous, élaborés avec les Fabriques, mettent en valeur l'énergie et l'engagement des habitants. Quartiers en fête offre à chacun l'occasion de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens entre générations autour de moments conviviaux. De Bléville à Rouelles, du Mont-Gaillard à Aplemont, ces événements participent à l'animation de la vie de quartier, valorisent les initiatives citoyennes et illustrent l'attachement des Havrais à leur cadre de vie. Cette année, les quartiers du Havre ont proposé chaque week-end, du 17 mai au 28 juin 2025, une programmation festive, gratuite et ouverte à tous.



Partir en livre en escale au square Saint-Roch

La cinquième édition de Partir en livre – Escale havraise s'est installée au square Saint-Roch pour une journée familiale dédiée au plaisir de lire et de créer. Organisée avec le réseau des bibliothèques, cette manifestation nationale, gratuite et ouverte à tous, a proposé lectures, rencontres, ateliers, dédicaces et temps festifs, jusqu'à une boum hip-hop en clôture. Trois autrices-illustratrices étaient invitées : Emma Giuliani, Emmanuelle Halgand et la Havraise Louise Ganot. Elles ont partagé leurs univers graphiques avec les jeunes publics à travers des ateliers mêlant lecture, échange et création. Librairies éphémères, goûter et émission en direct de Ouest Track ont complété cette journée autour du livre jeunesse.



L'environnement s'est invité au pôle Simone-Veil

Du 3 au 7 juin 2025, le pôle Simone-Veil a accueilli la Semaine de l'environnement, avec des animations gratuites et ouvertes à tous. Petits et grands ont été invités à mieux comprendre les enjeux écologiques à travers des formats variés, mêlant découverte, échange et participation. Balade botanique dans le quartier Danton, jeux interactifs, ateliers autour du lombricompostage, ciné-débat autour du film Goliath et observation de la biodiversité ont rythmé cette programmation. Conçu comme un temps convivial et pédagogique, ce rendez-vous a permis de sensibiliser les habitants aux gestes du quotidien, à la nature en ville et à la préservation de l'environnement.

Un échange culinaire entre Le Havre et Tampa



Dans le cadre du jumelage entre Le Havre et Tampa (Floride), dix étudiants américains en cuisine et pâtisserie ont séjourné au Havre en mai 2025 dans le cadre d'un programme porté par l'association franco-américaine Bridge Across Borders Inc. S'appuyant sur le jumelage des deux villes, cette première édition a misé sur la gastronomie pour tisser des liens durables entre les cultures. Au fil des master classes, visites, ateliers et rencontres avec des professionnels havrais, ces étudiants venus des campus de Tampa Bay ont découvert des pratiques culinaires locales et enrichi leur parcours à travers une expérience d'échange culturel et professionnel. Chefs, artisans, restaurateurs, producteurs locaux mais aussi établissements de formation – dont le lycée Jules Lecesne – ont répondu présents pour accueillir ces ambassadeurs gourmands.



Coopération internationale entre Le Havre et la Côte d'Ivoire

Des projets, menés avec des villes partenaires en Côte d'Ivoire, ont permis à des jeunes entre 18 et 30 ans de vivre une expérience de mobilité internationale, en lien avec la Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral. Un programme d'échange de volontaires, soutenu par les appels à projets « Jeunesse » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a eu lieu avec la commune de Port-Bouët. Quatre Havrais ont effectué des missions de service civique en Côte d'Ivoire, autour de thématiques telles que l'environnement, la culture ou les relations entre les jeunes et les institutions. En parallèle, deux Ivoiriens ont été accueillis au Havre, l'un à la Mission Locale, où il a animé des actions de sensibilisation à la citoyenneté, l'autre intervenant sur un projet d'écopâturage au Fort de Tourneville.

Courant 2025, une délégation havraise s'est rendue à Port-Bouët pour observer le fonctionnement de plusieurs services municipaux et échanger sur des thématiques telles que l'insertion des jeunes, l'organisation des établissements scolaires ou encore la sécurité urbaine. En mai, une délégation ivoirienne a séjourné au Havre dans le cadre d'un programme d'immersion professionnelle. Ce séjour a permis la visite de plusieurs structures locales. Des échanges exploratoires ont également eu lieu avec la commune d'Attécoubé, dans une logique de partage d'expériences, notamment en matière d'insertion professionnelle et de gestion des déchets.



Une journée pour l'Alimentation de Qualité pour tous



Mercredi 15 octobre 2025, la Fabrique Atrium a accueilli la cinquième édition de la journée pour l'Alimentation de Qualité pour tous, organisé par l'association Graine en Main, en partenariat avec les Fabriques Atrium et Pré Fleuri. Un marché solidaire de producteurs a permis aux visiteurs de découvrir des produits bio et locaux proposés à des tarifs réduits pouvant aller jusqu'à 50 %. En parallèle, des ateliers de cuisine étaient proposés autour de la confection de pains à garnir et de pizzas au levain, cuits au feu de bois. À l'heure du déjeuner, les plats réalisés durant la matinée ont été partagés sous forme de buffet libre. L'après-midi s'est poursuivi avec une table ronde intitulée « Quelles coopérations

pour quelle alimentation ? », réunissant porteurs de projets, témoins engagés et citoyens curieux, pour replacer l'alimentation au cœur des préoccupations collectives. Un café-goûter convivial et des lectures théâtralisées sur le thème de l'alimentation ont clôturé cette journée.

Noël au Havre 2025

En décembre 2025, la Ville du Havre a proposé un programme varié pour célébrer la magie de Noël : spectacles, grande roue, Parade blanche, marché et l'incontournable exposition dans le forum de l'Hôtel de Ville. Cette année, petits et grands ont pu découvrir une nouvelle aventure animée par une centaine de personnages en suivant Lucie et Tom, deux enfants attentifs aux conditions de vie des animaux. Une mise en scène sur plus de 1 000 m², à l'extérieur et à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, qui a permis de partager des moments conviviaux en famille.





Rues aux enfants, rues pour tous

« Rues aux enfants, rues pour tous » s'est métamorphosée en un véritable lieu de fête et de convivialité dans la rue Jean Vilar, au cœur du quartier de Caucriauville, en juillet 2025. À cette occasion, la rue a été fermée à la circulation et transformée en un espace exceptionnel dédié à des activités ludiques, sportives et créatives en plein air. L'événement sur le thème du cirque a permis la découverte de nombreuses activités destinées aux enfants et aux familles : ateliers de jonglage, structures gonflables, jeux en bois et d'équilibre. Près de 600 habitants ont profité de cette journée festive, réunissant petits et grands dans une ambiance à la fois joyeuse et sécurisée.

« Rues aux enfants, rues pour tous » a également pris place aux abords de l'école Théophile Gautier à Bléville en juillet 2025. 1 150 participants ont profité des différentes activités et animations.



SPORTS & LOISIRS





QUELQUES CHIFFRES

154 jardins
de rue réalisés

62 pieds
d'arbres fleuris

14 jardins
familiaux

Jardiner au Havre

Contexte

La présence de Nature en ville est souvent associée à l'activité de jardinage. Que ce soit pour jardiner à des fins ornementales avec les jardins de rue, productives avec les jardins familiaux, sociales avec les jardins partagés ou environnementales avec les initiatives de permaculture et de tiers-lieux, l'implication des Havrais est grandissante aussi bien sur l'espace privé que sur l'espace public. Les enjeux autour de ces activités sont donc d'accompagner au mieux les initiatives privées de sorte à assurer une cohérence de l'ensemble des actions, la bonne gestion de l'espace public, la connexion à la nature mais également la préservation et le développement du patrimoine naturel.

Objectifs

- Accompagner les initiatives privées sur l'espace public
- Conseiller les Havrais sur les pratiques de jardinage pour préserver le patrimoine naturel
- Permettre aux Havrais de pratiquer une activité de jardinage selon leurs centres d'intérêt
- Animer un réseau du jardinage au Havre

Actions

- Évolution du dispositif Verdissons Le Havre
- Gestion des jardins familiaux
- Animation du réseau de jardins partagés
- Jardin écologique de démonstration de la maison Dahlia
- Création d'une rubrique sur la plateforme cartographique du Havre GeoLH pour que chaque havrais puisse visualiser les possibilités de jardinage à côté de chez lui





Un programme sport santé pour une meilleure forme

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) du Havre a renouvelé en 2025 son programme Sport Santé senior, une initiative d'accompagnement dédiée aux retraités les plus vulnérables. Depuis 2023, le CCAS du Havre propose un programme sportif



complet et personnalisé pour aider les retraités atteints de maladies chroniques ou d'ALD à mieux vivre avec leur condition et à minimiser les impacts sur leur quotidien. Le programme inclut un rendez-vous individuel avec un éducateur sportif spécialisé, des activités physiques adaptées encadrées par des éducateurs sportifs diplômés dans le domaine du sport santé, des ateliers thérapeutiques collectifs, ainsi qu'un atelier de relaxation.

Ce programme, accessible à tous et entièrement gratuit, se déroule trois fois par an (janvier à avril / avril à juillet / septembre à décembre).

Les 15 km du Havre

La course sportive et solidaire, les 15 km du Havre, s'est tenue le dimanche 9 mars 2025. Depuis plus de 40 ans, l'association Oasis organise cette course, lui permettant de poursuivre ses actions en faveur du bien-être des personnes en situation de handicap. Les fonds collectés sont entièrement redistribués à des associations et organismes qui œuvrent pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux activités sportives. Trois formules étaient proposées afin de s'adresser au plus grand nombre : un 15 km course et un 5 km (course et marche).



Le Havre Urban Trail

Le vendredi 23 mai 2025, Le Havre Urban Trail invitait les amoureux de la course à pied et du trail à (re)découvrir Le Havre de façon unique, en mêlant effort sportif, plaisir des paysages et exploration du patrimoine.

L'édition 2025 proposait une nouvelle course : La Verticale. Le défi ? Gravier les 17 étages de l'Hôtel de Ville, le plus rapidement possible. Un temps de référence a été établi et chaque chronomètre parmi les plus rapides a contribué à collecter des dons pour trois associations.



L'Open du Havre : un tremplin pour le haut niveau

Du 16 au 23 mars 2025, le Tennis Club Municipal du Havre (TCMH) a organisé à Caucrauville la 35^e édition de l'Open international de tennis féminin. Créé en 1975 et fort de ses 490 licenciés, le TCMH a donné rendez-vous aux aficionados de la terre battue pour le plus vieux tournoi féminin dans sa catégorie en France. Première étape

d'un calendrier qui mène à Roland-Garros et réputé pour sa qualité, l'Open du Havre est un tournoi à 15000 \$, inscrit à la Fédération internationale de tennis. Plus de 1500 joueuses se sont succédé sur les courts du Havre depuis la création du tournoi en 1989, dont certaines participantes bien connues depuis pour leurs parcours : Amélie Mauresmo (1993), Marion Bartoli (1999), Alizé Cornet (2004), Élise Meurens (2015) ou encore Iga Swiatek (2015).



Les Voiles Étudiantes du Havre : l'événement nautique 100 % étudiants



Les 29 et 30 mars 2025, environ 150 étudiants issus d'une vingtaine d'établissements supérieurs se sont affrontés sur les eaux exigeantes de la rade du Havre. Bien ancrées dans le paysage des compétitions nationales, les Voiles Étudiantes du Havre s'affirment comme l'une des plus grandes régates étudiantes de France. Elles ont réuni une trentaine de bateaux représentant de nombreux établissements à la fois locaux (Université Le Havre Normandie, EM Normandie, Sciences Po), surtout nationaux et quelques équipages internationaux. Pour sa 14^e édition, un trophée 100 % féminin s'est ajouté aux trois traditionnels dans l'objectif de dynamiser la pratique de la voile féminine. Au-delà

de la compétition, cette édition valorisait une initiative solidaire en mettant à disposition un bateau pour l'association Princesse Margot, afin que des enfants malades puissent découvrir les joies de la navigation et vivre une expérience inoubliable.

La course a offert un spectacle bien visible depuis la plage et le littoral, qui a permis d'observer les bateaux évoluer au plus près de la côte.

Sur les traces des guerrières avec l'Amazone

Pour sa 17^e édition, qui s'est déroulée le dimanche 1^{er} juin, la course de l'Amazone invitait femmes et hommes à courir ou marcher sur un parcours de 6 km au cœur de la ville, dans une ambiance conviviale. Cette année, elle mettait à l'honneur les guerrières, en rendant hommage aux Amazones, et aux Valkyries. Plus qu'un défi sportif, cet événement vise à collecter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein.





Les 10 bornes du Havre

L'édition 2025 des 10 bornes du Havre, organisée par l'association Le Havre S'port Athlétisme, s'est tenue le dimanche 11 mai. Pour cette 34^e édition, l'épreuve sportive proposait un 10 km, un 5 km et un relais 2 x 5 km, attirant un public plus large, du coureur confirmé au participant occasionnel. La course des enfants a également eu lieu avec les distances suivantes : 300 m, 500 m, 700 m et 1 000 m.

De nouveaux projets labellisés Le Havre en Forme

De nouveaux projets labellisés Le Havre en forme encouragent chacun à renouer avec l'activité physique, quels que soient l'âge ou la condition. En 2025, l'accent était mis sur les pratiques à partager en famille. Comment débiter ou reprendre une activité régulière lorsqu'on se sent sédentaire, fatigué ou peu à l'aise avec le sport ? Pour répondre à ce défi, la Ville du Havre a mis en place un dispositif de soutien aux associations et clubs locaux qui proposent des activités innovantes et accessibles à tous. Cette année, plusieurs projets bénéficiaient d'un accompagnement financier dans le cadre du dispositif Le Havre en forme. Parmi les initiatives soutenues : Wayra Yoga, l'Association Réseau Échanges Cultures, le club Olympique Havrais Tréfileries Neiges, l'ASCH Athlétisme, l'association Parents des Quartiers Nord et le Barbell Lifters Club. Toutes ces initiatives partagent un même credo : rendre le mouvement accessible, convivial et porteur de mieux-être.



UNE COLLECTIVITÉ **EXIGEANTE**





Commande publique

Au travers de la commande publique la collectivité peut agir par effet de levier en faveur du développement durable, en orientant les dépenses vers des entreprises, des services ou des produits qui répondent à des exigences en matière environnementale et sociale. Consciente de l'enjeu, la Ville du Havre veille à :

- **Renforcer la mise en place de critères de sélection des offres**
- **Appliquer les principes de l'économie circulaire dans les marchés de fournitures et dans les marchés de prestations de gestion de déchets en priorisant la prévention, le réemploi, la réutilisation et le recyclage**
- **Améliorer les approvisionnements en produits alimentaires durables pour la restauration collective**

Actions

- En 2025, la Ville du Havre a mis en place une clause d'insertion pour de nombreux marchés de travaux et certains marchés de services. Des opérations telles que la réhabilitation du Muséum et de la place du vieux marché, l'aménagement de la bibliothèque Raymond Queneau ou encore le nettoyage des bâtiments municipaux ou le portage des repas du CCAS ont permis de générer de nombreux emplois pour des personnes en parcours d'insertion. Par ailleurs, les services municipaux ont sollicité des heures de prestation auprès de la Bourse d'Aide aux Chômeurs (BAC). Enfin, la Ville sollicite les opérateurs d'insertion dans le cadre de marchés réservés pour assurer des prestations elles que le nettoyage du Magic Mirrors, l'entretien d'espaces naturels ou encore la médiation culturelle dans le cadre de l'exposition de Noël.
- L'expertise de la Ville du Havre en matière de clause d'insertion professionnelle est reconnue au niveau national puisque la Mission Clause du Havre est devenue depuis 2022 chef de file d'un guichet unique de mise en relation des maîtres d'ouvrage et des entreprises pour favoriser l'insertion sociale dans le cadre de deux projets de parc éolien à Fécamp et Courseulles sur mer.
- L'imprimerie de la Ville est labellisée Imprim'vert depuis 2010. Ce label traduit une attention particulière à la bonne gestion des déchets liés aux activités de l'imprimerie.
- Depuis 2025, le parc automobile fait entrer progressivement du carburant HVO (huile végétale hydrotraitée) dans les approvisionnements en carburants pour la flotte de véhicules. Ainsi, la Ville réduit fortement ses émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie du carburant et diminue les polluants atmosphériques (particules et NOx) tout en contribuant à la valorisation de déchets (huiles de friture, graisses animales, résidus forestiers). En 2025, le taux d'incorporation était de 15% et l'objectif à terme est d'atteindre 100% de HVO.
- Le nombre de produits d'entretien et d'hygiène a diminué de 50% lors du dernier renouvellement du marché et compte dorénavant plus de 45% de références écolabellisées. Ces produits sont utilisés pour le nettoyage des locaux (bureaux, écoles, crèches, services techniques).
- Le nettoyage des crèches a fait l'objet d'une réflexion approfondie sur les produits employés : La priorité est donnée au nettoyage à la vapeur, ce qui évite au maximum l'emploi de produits chimiques. Pour le reste, les produits utilisés sont pour la quasi-totalité écolabellisés.
- Dans les cantines des écoles, la part des approvisionnements qui font l'objet d'une démarche environnementale augmente. Ainsi, depuis 2024, les pommes de terre, les carottes fraîches, les légumes de saison sous-vide, les œufs, le fromage, les yaourts, la viande, le pain sont régulièrement de provenance locale et pour la majorité issue de l'agriculture biologique.

CHIFFRES CLÉS

Part de produits issus de l'agriculture biologique ou porteurs d'un label reconnu par la loi Egalim dans les marchés de restauration scolaire :

50,5% en 2025

Nombre d'heures d'insertion générées par les activités et les marchés de la Ville :

9 600 heures en 2025



Le Havre, une ville pour TOUTES et TOUS

374 rappels à la loi adressés ou mis en cause contre 302 en 2022 (- 42 rappels à la loi à N-1)

53 437 médiations, dont **74%** des médiations ayant abouti à un règlement à l'amiable

153,5 journées de formation aux valeurs de la république et de la laïcité dont **34** journées en interne et **119,5** journées CNFPT

10 élus et **157** agents formés aux valeurs de la république et de la laïcité.

68 visites citoyennes dont **1** visite citoyenne inclusive à destination de **64** enseignants, 2 éducateurs spécialisés, **128** parents accompagnateurs, **1 536** enfants (8/10 ans) 8 jeunes accueillis en IME et **19** élus (adjoints et conseillers) pour renforcer la conscience des valeurs républicaines auprès des enfants scolarisés en classe de CM1/CM2.

322 symboles de la République installés sur les frontons des 93 écoles havraises, soit 104 porte-écussons et 218 drapeaux

14 écoles, dont 12 publiques, accueillent **206** enfants scolarisés en classe ULIS à la rentrée 2025

253 enfants en situation de handicap accueillis dans les écoles du Havre sur les différents temps d'accueil périscolaire

Numéros d'Appels d'Urgence :

84 196 appels aux plateformes téléphoniques : **09 69 39 00 00 / 31 41 / 39 28** (- 34 617 appels à N-1)

La Ville du Havre s'engage activement contre les discriminations, qu'elles soient liées au sexe, à l'origine, au handicap ou à d'autres critères prohibés, en tant que garante des principes républicains d'égalité et de fraternité. Son action repose sur six axes principaux : visibiliser son engagement via une communication transparente et des indicateurs, mieux connaître les discriminations locales grâce à des diagnostics partagés, promouvoir les valeurs républicaines et les droits fondamentaux, autonomiser les habitants en facilitant l'accès aux dispositifs de signalement, garantir l'accessibilité universelle des espaces publics, et renforcer l'égalité professionnelle au sein de la fonction publique territoriale.

Un plan municipal structure cette démarche autour de cinq priorités :

1. Promouvoir les valeurs républicaines (formation des agents, affichage des symboles, parcours citoyen).
2. Donner les moyens d'agir (soutien aux associations, lutte contre le harcèlement).
3. Rendre l'espace public inclusif (accessibilité pour les personnes handicapées ou âgées, mixité).
4. Favoriser la cohésion sociale (événements inter-quartiers, valorisation des parcours locaux).
5. Être un employeur exemplaire (égalité femmes-hommes, emploi des personnes en situation de handicap).

Cette approche globale vise à concrétiser l'égalité des droits et la cohésion territoriale.



Nouvelle version du site internet lehavre.fr



En mai 2024, l'Autorité de régulation des communications électroniques des postes et de la distribution de la presse (Arcep) dressait le constat qu'en France neuf personnes sur dix utilisent internet. Aujourd'hui, l'équipement privilégié pour s'y connecter reste le smartphone. Il était important pour la Ville du Havre d'adapter ses services numériques aux nouveaux usages en lançant un nouveau site internet plus simple, ergonomique et, surtout, adapté aux mobiles. Pensé pour être accessible à tous, le nouveau site est en ligne depuis fin 2024. Il propose une navigation plus claire

avec des rubriques simplifiées : « Ma Ville », « Services au quotidien », « Que faire au Havre ? », « Mes démarches » et « Actualités ». Que ce soit pour consulter les horaires des services municipaux, s'inscrire à des activités, découvrir les politiques publiques ou suivre les grands projets en cours, chacun peut y trouver la bonne information en quelques clics.



Le Havre distinguée par le label « Ville Éco-propre »

La Ville du Havre s'est vu remettre, le 22 mai 2025 à Lille, une 5^e étoile sur son label « Ville Éco-propre » par l'Association des Villes pour la Propreté urbaine. Cette distinction salue l'engagement en faveur de la qualité du cadre de vie. Le plan « Le Havre, ville propre », déployé en 2024, structure cette ambition autour de quatre axes majeurs : intensifier, faciliter, sensibiliser et sanctionner. Pour améliorer encore l'efficacité des actions menées, la Ville du Havre mise sur des innovations technologiques. Depuis



juin 2025, des capteurs embarqués mesurent en temps réel la propreté des voiries afin d'optimiser les interventions municipales. Par ailleurs, des corbeilles connectées, équipées de compacteurs solaires, continuent d'être progressivement déployées d'ici 2026, facilitant la gestion des déchets dans les lieux à forte fréquentation.

Si les cinq étoiles sont une reconnaissance, elles marquent également la détermination de la Ville à poursuivre et à renforcer ses actions en faveur d'une propreté durable et partagée.



Des travaux de modernisation dans les écoles havraises

Chaque année, la fin de l'année scolaire marque le coup d'envoi d'une vaste campagne de rénovation dans les établissements de la Ville du Havre. En 2025, 31 écoles étaient concernées. L'objectif : améliorer les locaux, les rendre plus agréables, plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins des équipes éducatives et des élèves. Sur les 6,8 millions d'euros investis, 5 millions sont dédiés au confort et à l'accueil (peinture, éclairage, aménagements extérieurs), 460 000 € à la rénovation énergétique et près de 400 000 € à l'accessibilité (ascenseurs, sanitaires). D'autres travaux ont également été réalisés : amélioration de la sécurité (électricité, alarme incendie), déploiement de l'informatique et du numérique (vidéoprojecteurs) et végétalisation de certaines cours de récréation.



Cette démarche de végétalisation s'étendra sur plusieurs années. L'objectif est de transformer des cours bétonnées en espaces plus verts afin d'offrir de l'ombre, d'améliorer le cadre de vie des enfants, de soutenir la biodiversité et de rendre l'enseignement en plein air plus agréable. Ces nouveaux aménagements comprendront des zones de jeu, des coins calmes et des aires accessibles à tous. En 2025, la première étape a été lancée dans trois établissements : l'école maternelle Mont-Lecomte et les écoles élémentaires Henri-Génestal et Renaissance. Cette expérience permettra d'évaluer l'impact de la végétalisation sur le bien-être des

enfants, le confort thermique des cours et la gestion des eaux de pluie. Les résultats serviront ensuite de base pour étendre le projet à d'autres écoles de la Ville du Havre.



Le Havre décroche le niveau «Argent» du label Green Destinations

Le Havre a obtenu, le 29 septembre 2025, le niveau «Argent» du label Green Destinations, et devient ainsi la 6^e destination française à rejoindre le réseau international des territoires engagés pour un tourisme responsable, inclusif et respectueux de l'environnement. Cette récompense est le fruit d'un travail collaboratif entre la Communauté urbaine, l'Office de Tourisme et la Ville du Havre. Ce programme international évalue les territoires selon plus de 100 critères environnementaux, sociaux, économiques et culturels, pour distinguer les destinations engagées dans une transition vers un tourisme plus vert, plus équitable et plus durable. Cette labellisation au niveau "Argent" vient ainsi récompenser un travail collectif ambitieux et des choix durables assumés, et offre à la Ville une reconnaissance internationale pour son engagement en faveur d'un tourisme plus durable.



La Ville du Havre obtient le niveau platine du label « Ami des Aînés »

Aujourd'hui, un Havrais sur cinq a plus de 65 ans et dès 2030 les plus de 65 ans représenteront un quart de la population, soit 10 points de plus qu'il y a 10 ans. Cette trajectoire démographique entraîne une évolution des usages et des besoins, qui nécessite une adaptation de l'offre des services municipaux. Pour préparer dès aujourd'hui Le Havre de demain, la municipalité porte depuis 10 ans une stratégie pour accompagner les personnes âgées et mieux les intégrer dans la ville, qui se concrétise à travers le plan « Bien vieillir au Havre ». Grâce à ses actions, la Ville du Havre a décroché la plus haute distinction du label « Ami des Aînés » : le niveau platine, mercredi 19 novembre, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix des Villes Amies des Aînés 2025. Cette distinction valorise les politiques publiques qui prennent en compte les besoins et le bien-être des personnes âgées, et souligne l'engagement de la municipalité. Le label est obtenu pour une durée de 6 ans. Un audit de suivi sera réalisé à mi-parcours, soit en 2028, pour assurer le maintien de la dynamique.



LA MUNICIPALITÉ

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Édouard PHILIPPE

Maire du Havre
Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Président de l'Association internationale des villes portuaires

LES ADJOINTS AU MAIRE



Jean-Baptiste GASTINNE
1^{er} adjoint au maire, chargé des solidarités



Fabienne DELAFOSSE
2^e adjointe au maire, chargée de la sécurité, de la propreté et des espaces publics



Florent SAINT-MARTIN
3^e adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et des grands projets



Oumou NIANG-FOUQUET
4^e adjointe au maire, chargée de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse



Antonin GIMARD
5^e adjoint au maire, chargé de la transition écologique. Conseiller municipal délégué aux quartiers Tourneville/Mare-au-Clerc/Acacias



Florence THIBAUDEAU-RAINOT
6^e adjointe au maire, chargée de commerce et du stationnement



Régis DEBONS
7^e adjoint au maire, chargé du sport et du nautisme



Caroline LECLERCQ
8^e adjointe au maire, chargée de la culture et des relations internationales



Noureddine CHATI
9^e adjoint au maire, chargé des quartiers nord-centre. Conseiller municipal délégué au quartier Bois de Bléville



Jeanne TARTARIN
10^e adjointe au maire, chargée des quartiers centre-ville. Conseillère municipale déléguée au quartier Danton



Bruno LOZANO
11^e adjoint au maire, chargé des quartiers sud et du centre ancien. Conseiller municipal délégué aux quartiers Sainte-Marie/Saint-Léon/Observatoire/Massillon/Rond-Point/Les Neiges



Christine CORMERAIS
12^e adjointe au maire, chargée des finances et des bâtiments



Pascal CRAMOISAN
13^e adjoint au maire, chargé des quartiers nord-est



Katherine LAURÉAT
14^e adjointe au maire, chargée des ressources humaines et de l'état civil. Conseillère municipale déléguée au quartier Dollemard



Cyril BOSSUYT
15^e adjoint au maire, chargé des quartiers nord-ouest. Conseiller municipal délégué aux quartiers Bléville/Grand Hameau

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU HAVRE



Baptiste BAUZA
Conseiller municipal



Sofia CHERIGUI
Conseillère municipale



Manuella DOGO-NENDJE
Conseillère municipale



Théo FORTIN
Conseiller municipal



Inès HASSANI
Conseillère municipale



Jean-Paul LECOQ
Conseiller municipal



Valérie LEVESQUES
Conseillère municipale



Didier MARTIN
Conseiller municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ (LE HAVRE !)



Armand ASSOULINE
Conseiller municipal délégué à
la sécurité des équipements



Augustin BŒUF
Conseiller municipal délégué à
la jeunesse et à la vie étudiante



Anne BROUDIC
Conseillère municipale déléguée
aux quartiers Mare-Rouge/
Mont-Gaillard



Yavé CAHARD
Conseiller municipal délégué
aux quartiers Vallée-Béreult/
Champs-Barets



Agnès CANAYER
Conseillère municipale déléguée
aux élections



Béatrice CANEL-DEPITRE
Conseillère municipale déléguée
aux quartiers Saint-Vincent/
Gobelins



Louisa COUPPEY
Conseillère municipale déléguée
à la commune associée de
Rouelles



Isabelle DALLE
Conseillère municipale déléguée
à la vie associative et au
bénévolat



Stéphanie DE BAZELAIRE
Conseillère municipale déléguée
à la petite enfance



Brigitte DECHAMPS
Conseillère municipale déléguée
aux nouveaux arrivants



Olivia DETIVELLE
Conseillère municipale déléguée
aux quartiers Perrey/Perret



Willy DINALLE
Conseiller municipal délégué
aux quartiers Sainte-Cécile/
Aplemont



Marie-Laure DRONE
Conseillère municipale déléguée
au quartier Sanvic



Sophie DUBOIS
Conseillère municipale déléguée
aux quartiers Soquence/
Graville



Estelle DUFLUM HY MENDY
Conseillère municipale déléguée
à l'égalité femmes/hommes et à la
lutte contre les discriminations



Agnès FIRMIN LE BODO
Conseillère municipale



Alain FUSEAU
Conseiller municipal délégué
à la prévention à l'école



Yves HUCHET
Conseiller municipal délégué
à la voirie



Loïc LACHÈVRE
Conseiller municipal délégué
aux quartiers Eure et Brindeau



Antoine LOISEL
Conseiller municipal délégué
à la plage et aux bassins, aux
quartiers Saint-François/
Notre-Dame



Caroline MARETTE
Conseillère municipale déléguée
au handicap



Élise MARTY-DREYFUS
Conseillère municipale déléguée
aux services numériques à la
population



Pierre MICHEL
Conseiller municipal délégué
au patrimoine



Nouredine MOUMEN
Conseiller municipal délégué au
quartier Caucriauville



Majid NASSAH
Conseiller municipal délégué
aux espaces verts et à l'animal
en ville



Sandrine PREVEL
Conseillère municipale déléguée
aux quartiers Thiers/Coty



Dominique PRÉVOST
Conseiller municipal délégué
aux anciens combattants et à
la mémoire



Philippe TOUILIN
Conseiller municipal délégué
aux personnes âgées et à
l'adaptation de la ville au
vieillessement

LE HAVRE D'ABORD, LES HAVRAIS TOUJOURS !



Laurent MARTIN
Conseiller municipal



Florence MARTIN-PÉREON
Conseillère municipale



Nathalie NAIL
Conseillère municipale



Ibrahima SALL
Conseiller municipal



Franck KELLER
Conseiller municipal

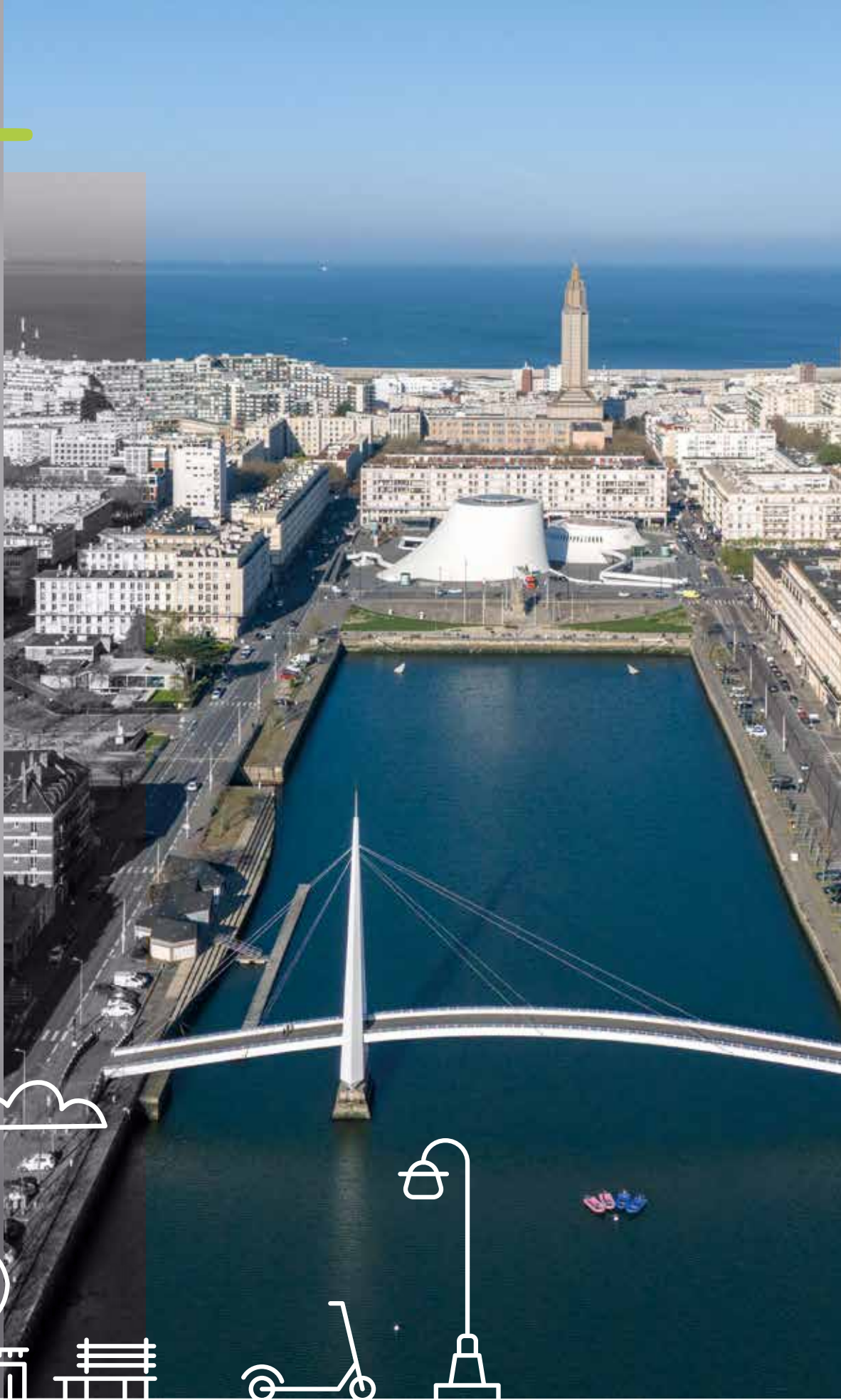


Isabelle LE COZ
Conseillère municipale



Olivier QUEVAL
Conseiller municipal

GESTION FINANCIÈRE



La bonne situation financière de la Ville s'est poursuivie en 2025. L'encours de dette s'est de nouveau réduit (- 11,9 %) pour atteindre 140,1 millions d'euros. La capacité de désendettement s'est stabilisée à 2,9 années, soit un niveau très satisfaisant.

Parallèlement, la Ville n'a pas augmenté ses taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2009.

L'année 2025 marque la concrétisation des projets de mandature. Les dépenses d'équipement sont en hausse et atteignent un montant total de 58,1 millions d'euros, pour un taux d'exécution de 79 %.

Parmi les principales réalisations figurent notamment la rénovation énergétique des bâtiments (écoles Paul-Bert, Jehan-de-Grouchy...), l'achèvement de l'aménagement de la place du Vieux-marché et la réhabilitation du Muséum d'histoire naturelle, la rénovation des places Mare-au-Clerc et Père-Arson, le traitement des anciennes décharges de Dollemard, la création du nouveau centre d'art contemporain, la reconstruction du gymnase Édouard-Vaillant ainsi que la rénovation du gymnase André-Saussaye et de la piscine de Caucriauville, la réhabilitation du stade Youri-Gagarine, la création du parc sportif Jean-Dubuffet à Graille - La Vallée et, enfin, les travaux réalisés dans les bâtiments administratifs, dont ceux du 99, rue Jules-Lescene.

LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

AU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL (en millions d'euros)

MOUVEMENTS RÉELS (Dépenses réelles/Recettes réelles)

ET MOUVEMENTS D'ORDRE (Dépenses d'ordre/Recettes d'ordre) :

Les mouvements budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, se composent de mouvements réels et de mouvements d'ordre. Les mouvements réels, en dépenses ou en recettes, correspondent à des décaissements ou à des encaissements. À l'inverse, les mouvements d'ordre, en dépenses ou en recettes, correspondent à des opérations comptables internes, ne donnant pas lieu à des flux et n'influençant pas l'autofinancement et le niveau du fonds de roulement.

SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes) : Total des émissions de titres de recettes correspondant aux emprunts réalisés, au fonds de compensation de la TVA, aux subventions reçues et à diverses recettes, telles que le produit des amendes de police et la taxe d'aménagement (en mouvements réels).

SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses) : Total des émissions de mandats pour la réalisation de travaux, l'acquisition de matériel, outillage mobilier et le remboursement des emprunts (en mouvements réels).

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes) : Total des émissions de titres de recettes correspondant aux dotations de l'État, aux recettes fiscales et non fiscales et au produit des impôts locaux perçu (en mouvements réels).

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses) : Total des mandats émis au titre des charges de personnel, des fournitures et prestations diverses, des dépenses d'entretien courant, des frais financiers, des subventions, contingents et autres participations contractuelles versées à des tiers (en mouvements réels).

FONDS DE ROULEMENT : Il se définit comme l'excédent global de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
• Fonctionnement (mouvements réels)						
Recettes de fonctionnement	227,5	237,5	243,4	260,2	274,0	272,5
Dépenses de fonctionnement	196,1	201,0	200,8	218,1	218,6	224,6
- dont intérêts de la dette	4,6	4,2	4,3	5,5	5,2	3,7
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	191,5	196,8	196,5	212,6	213,4	220,9
AUTOFINANCEMENT CONSTATÉ EN FIN D'EXERCICE (avant intégration des opérations exceptionnelles)	31,4	36,5	42,6	42,1	55,4	47,9
<i>Solde des opérations exceptionnelles ⁽¹⁾</i>	-0,05	0,3	-0,3	0,5	0,06	0,6
AUTOFINANCEMENT CONSTATÉ EN FIN D'EXERCICE (après intégration des opérations exceptionnelles)	31,4	36,8	42,3	42,6	55,4	48,5
• Investissement (mouvements réels)						
Recettes d'investissement	46,2	41,0	60,4	36,5	32,2	39,4
- dont recettes définitives	17,5	20,4	20,5	22,2	19,2	22,5
- dont produit des cessions d'immobilisations	4,8	2,7	0,1	2,8	2,5	4,7
- dont emprunts (y compris les emprunts de refinancement) ⁽²⁾	23,0	16,5	36,9	9,2	8,2	6,8
- dont remboursement de la dette par Le Havre Seine Métropole (transfert de charges)	0,8	0,9	1,0	1,1	1,8	1,7
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances...)	0,1	0,5	1,9	1,2	0,5	3,7
Dépenses d'investissement	78,7	89,1	96,0	79,7	81,0	89,7
- dont dépenses d'équipement et subventions d'équipement versées	37,1	45,9	40,4	46,4	49,8	58,1
- dont remboursement des emprunts (remboursements contractuels et anticipés) ⁽²⁾	36,6	34,4	53,5	31,5	28,4	25,9
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances...)	5,0	8,8	2,1	1,8	2,8	5,7
• Masses budgétaires globales (Fonctionnement + Investissement)						
Recettes	273,7	278,5	303,9	296,7	306,1	311,9
Dépenses	274,8	290,1	296,8	297,8	299,6	314,3
Solde des opérations d'ordre et mixtes	19,1	18,3	6,3	13,9	13,2	20,3
Variation du Fonds de Roulement	-1,2	-11,3	6,7	-0,3	6,6	-1,8
Fonds de Roulement	17,9	6,7	13,4	13,1	19,7	17,9

(1) les opérations exceptionnelles correspondent pour l'essentiel au solde des constitutions et des reprises de provisions : (+) = recettes ; (-) = dépenses.

En 2024, les dépenses exceptionnelles correspondent au solde des constitutions et des reprises de provisions.

(2) l'utilisation des prêts de type revolving, en complément de la ligne de crédit de trésorerie, fait l'objet d'opérations budgétaires. Ainsi, en 2025, les chiffres indiqués en "emprunts", et en "remboursements" intègrent ces mouvements pour un montant strictement identique en dépense et en recette (6,8 M€). Ces mouvements n'ont aucune incidence sur l'encours de la dette et sur les résultats comptables et budgétaires.

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

(en millions d'euros courants)

L'ÉVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT EN FIN D'EXERCICE

(dont opérations exceptionnelles)

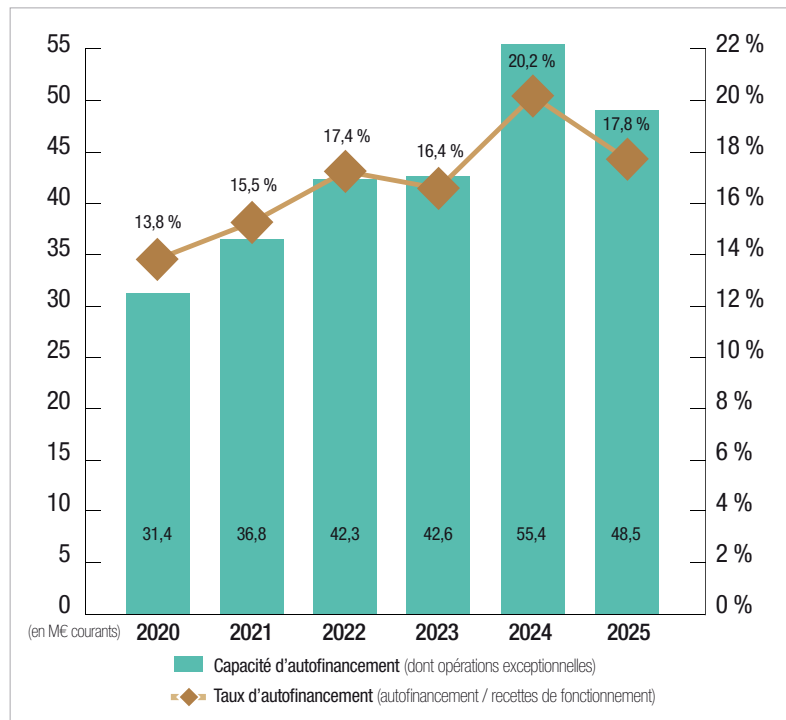
L'autofinancement est l'excédent de fonctionnement servant à financer une partie des dépenses d'investissement. Il s'élève, au compte administratif 2025 à **47,8 M€** (hors opérations exceptionnelles) soit 17,6 % des recettes de fonctionnement. La baisse de l'autofinancement en 2025 s'explique par une baisse des recettes de fonctionnement et une hausse des dépenses de fonctionnement.

L'autofinancement moyen sur la période 2020-2025 s'élève à 42,6 M€.



AUTOFINANCEMENT :

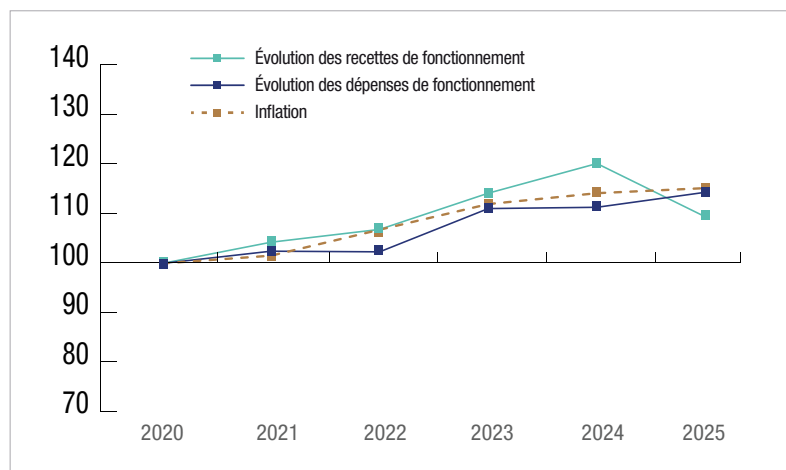
Il est obtenu par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.



L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(hors opérations exceptionnelles)

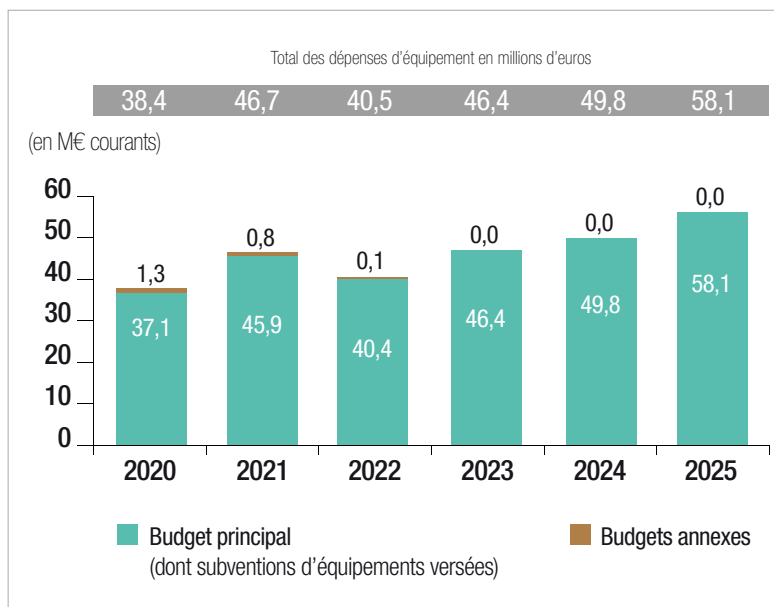
On observe en 2025, une baisse des recettes de fonctionnement de 0,5 % et une hausse des dépenses de fonctionnement de 2,8 %.



LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE LA VILLE

(tous budgets)

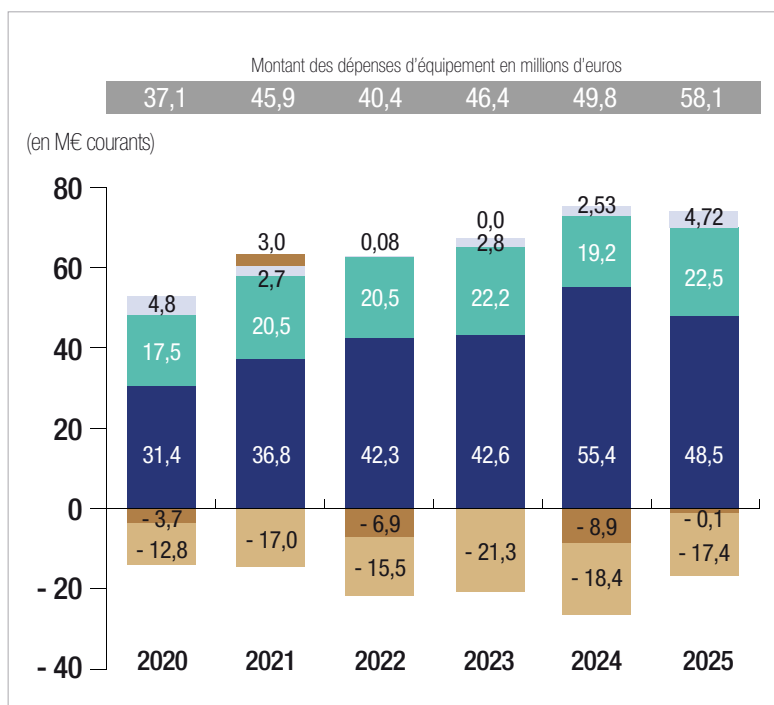
Les dépenses brutes d'équipement sont réalisées à 79% en 2025. Depuis 2023, le budget principal porte l'intégralité des dépenses d'équipement. La hausse des dépenses d'équipement en 2025 est conforme au cycle de réalisation du programme pluriannuel d'investissements (PPI).



LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(au budget principal)

- Épargne brute
- Cession des immobilisations
- Variation de la dette
- Recettes diverses
- Variation du fonds de roulement (part dédiée au financement des investissements)



En 2025, le financement des dépenses d'équipement a été assuré, en premier lieu, par l'autofinancement et par les recettes propres de la section d'investissement. La ville n'a pas eu recours à l'emprunt.

L'ANALYSE DES DÉPENSES ET RECETTES PAR POLITIQUES PUBLIQUES

(en millions d'euros courants)

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES EN 2025

(hors opérations financières)

POLITIQUE PUBLIQUE en euros	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Part	Recettes	Part	Dépenses	Part	Recettes	Part
Éducation et jeunesse	44 699 384	21%	8 020 304	17%	8 383 067	13%	105 950	1%
Petite enfance et famille	11 404 743	5%	6 375 816	13%	287 402	0%	20 699	0%
Proximité et services à l'usager	8 261 562	4%	1 972 399	4%	447 433	1%	230 573	1%
Opérations d'aménagement urbain	5 731 161	3%	5 784 398	12%	10 356 581	17%	5 245 081	31%
Qualité et sécurité des espaces publics	35 851 831	16%	13 414 187	28%	11 150 615	18%	4 761 037	28%
Culture et patrimoine	32 814 011	15%	3 650 775	8%	10 252 068	17%	2 181 367	13%
Sport et nautisme	16 895 283	8%	1 403 259	3%	11 019 286	18%	3 967 884	23%
Solidarités humaines et territoriales	16 724 773	8%	1 827 059	4%	690 914	1%	117 652	1%
Pilotage et moyens de la collectivité	44 284 140	20%	5 334 649	11%	9 242 457	15%	281 280	2%
TOTAL (hors opérations financières)	216 666 888	100%	47 782 846	100%	61 829 824	100%	16 911 523	100%

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES EN 2025

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Travaux dans les établissements scolaires	2 640 278 €
Nouvelle école quartier Sud	380 282 €
Rénovation de l'école Paul Bert	694 019 €
Groupe scolaire Grouchy	3 944 080 €

PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Travaux dans les équipements dédiés à la petite enfance	212 627 €
---	-----------

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Opération d'aménagement et de lotissement	1 802 172 €
Place du vieux marché	1 938 633 €
Rénovations de places (Mare-au-clerc et père Arson)	2 052 779 €
Conception, réalisation et restructuration des espaces paysagers	310 123 €

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES ESPACES PUBLICS

Traitement des anciennes décharges de Dollemard	6 500 469 €
Propreté des espaces publics	670 625 €
Entretien du patrimoine vert	192 548 €
Sécurité civile	244 405 €
Vidéoprotection	543 128 €
Stationnement payant sur voirie	546 029 €
Rénovation énergétique des bâtiments	1 492 637 €
Plantation de 10 000 arbres	116 249 €

CULTURE ET PATRIMOINE

Pôle musée	3 298 060 €
Centre d'art contemporain	2 875 523 €
Bibliothèque R. Queneau	851 029 €
Travaux dans les bâtiments culturels	1 109 228 €

SPORT ET NAUTISME

Reconstruction du gymnase Vaillant	3 274 452 €
Réhabilitation du stade Gagarine	1 836 940 €
Parc sportif et paysager Graille la Vallée	1 159 183 €
Gymnase Saussaye	1 889 444 €
Piscine de Caucrauville	742 542 €

SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES

Travaux dans les équipements sociaux	500 271 €
--------------------------------------	-----------

PILOTAGE ET MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ

Maintenance des systèmes d'information	1 557 346 €
Développement des systèmes d'information	602 029 €
Parc automobile	2 664 006 €
Travaux dans les bâtiments administratifs	1 238 209 €
99 rue Jules Lescene	1 604 326 €

LA STRUCTURE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros courants)

LES RECETTES

La structure des recettes de fonctionnement

EN M€	2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Impôts directs locaux	111	49%	109	46%	112	46%	120	46%	127	46%	127	47%
Dotations communautaires (Le Havre Seine Métropole)	17	7%	17	7%	16	7%	17	7%	17	6%	18	6%
Dotations de l'État	59	26%	63	27%	65	27%	68	26%	70	26%	72	26%
Impôts indirects	10	4%	11	4%	13	5%	12	4%	11	4%	11	4%
Recettes diverses	31	14%	37	16%	37	15%	43	17%	49	18%	45	16%
TOTAL Recettes de fonctionnement	228		237		243		260		274		273	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement

	Recettes (€)
Prévu réel	266 811 947,67
Émis réel (hors cessions, stocks et provisions)	272 506 610,05
Taux de réalisation	102,1%

La comparaison CFU 2024 et CFU 2025 (hors cessions, stocks et provisions)

Libellé	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Écart 2025/2024	Écart %
Dotations de l'État	70 092 481,07	71 879 995,57	1 787 514,50	2,5%
Recettes non fiscales	51 669 368,67	49 397 123,73	-2 272 244,94	-4,4%
Impôts directs locaux	126 700 536,00	127 284 989,00	584 453,00	0,5%
Impôts indirects	10 732 029,07	11 154 599,97	422 570,90	3,9%
Dotations communautaires	17 304 948,45	17 505 651,95	200 703,50	1,2%
TOTAL	276 499 363,26	277 222 360,22	722 996,96	0,3%

LES DÉPENSES

La structure des dépenses de fonctionnement

EN M€	2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Personnel	125	64%	128	64%	130	65%	133	61%	136	62%	140	62%
Activités des services	41	21%	42	21%	43	21%	54	25%	52	24%	54	24%
Subventions, participations, contingent	23	12%	24	12%	21	11%	23	10%	23	10%	24	11%
Intérêts de la dette	4	2%	4	2%	4	2%	5	3%	5	3%	4	2%
Prélèvements sur recettes (dont FPIC)*	3	1%	3	1%	3	1%	3	1%	3	1%	3	1%
TOTAL Dépenses de fonctionnement	196		201		201		218		219		225	

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement

	Dépenses (€)
Prévu réel	238 032 775,23
Émis réel (hors provisions et stocks)	224 654 651,97
Taux de réalisation	94,4%

La comparaison CFU 2024 et CFU 2025

Libellé	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Écart 2025/2024	Écart %
Personnel	136 278 457,52	140 055 865,00	3 777 407,48	2,8%
Activités des services	51 878 073,51	54 476 516,37	2 598 442,86	5,0%
Versements aux tiers	22 779 816,08	23 494 954,18	715 138,10	3,1%
Charges financières	5 207 223,06	3 704 487,62	-1 502 735,44	-28,9%
Prélèvements sur recettes	2 456 075,00	2 922 828,80	466 753,80	19,0%
TOTAL	218 599 645,17	224 654 651,97	6 055 006,80	2,8%

LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Taux de réalisation des dépenses et recettes d'investissement

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Prévu réel	110 921 794,45	94 132 969,09
Émis réel	89 674 283,85	69 987 183,54
Taux de réalisation	80,8%	74,4%

Analyse des écarts des dépenses d'investissement (CFU 2024/CFU 2025)

Libellé	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Écart 2025/2024	Écart %
Dépenses d'équipement et subventions d'équipements versées	49 810 523,85	58 134 323,00	8 323 799,15	16,7%
Remboursement d'emprunts (dont refinancement)	28 400 951,27	25 903 528,87	-2 497 422,40	-8,8%
Réduction de recettes d'équipement	525 309,74	696 672,13	171 362,39	32,6%
Autres dépenses financières (avances versées...)	1 313 735,77	1 940 931,22	627 195,45	47,7%
Opérations pour compte de tiers	938 220,43	2 998 828,63	2 060 608,20	219,6%
TOTAL	80 988 741,06	89 674 283,85	8 685 542,79	10,7%

Analyse des écarts des recettes d'investissement (CFU 2024/CFU 2025)

Libellé	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Écart 2025/2024	Écart %
Subventions reçues	7 685 451,96	11 193 400,60	3 507 948,64	45,6%
Emprunts (dont refinancement)	8 204 977,64	6 838 352,77	-1 366 624,87	-16,7%
Réduction de dépenses d'équipement	765 060,78	2 014 179,67	1 249 118,89	163,3%
FCTVA et taxe d'aménagement	6 926 410,35	8 088 096,17	1 161 685,82	16,8%
Autres recettes financières (remboursement d'avances...)	5 591 968,46	2 881 713,48	-2 710 254,98	-48,5%
Opérations pour compte de tiers	455 519,17	3 703 942,78	3 248 423,61	713,1%
Affectation du résultat	31 124 529,51	35 267 498,07	4 142 968,56	13,3%
TOTAL	60 753 917,87	69 987 183,54	9 233 265,67	15,2%

LA POLITIQUE FISCALE

(en millions d'euros courants)

LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

(adoptés par le Conseil municipal)

Taxe d'imposition	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe d'Habitation	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%
Taxe sur le Foncier Bâti communal	29,00%	29,00%	54,36%	54,36%	54,36%	54,36%
Taxe sur le Foncier Bâti Départemental	25,36%	25,36%				
Taxe sur le Foncier non Bâti	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%

Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de taxe foncière est reversée à la commune depuis 2021.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti pour la part communale est stabilisé depuis 2009.

LES BASES D'IMPOSITION COMMUNALES

(définitives)

En M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Δ 2025/2024	
							Le Havre	Moyenne*
Taxe d'Habitation	204,8	12,9	11,5	20,9	23,7	12,1	-48,9%	-45,9%
Taxe sur le Foncier Bâti	242,4	223,6	231,4	246,3	257,5	264,6	2,7%	2,5%
Taxe sur le Foncier non Bâti	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	4,1%	3,6%
TOTAL	447,6	236,9	243,3	267,5	281,7	277,2		
Taux d'évolution n/n-1	+0,9%	-47,1%	+2,7%	+10,0%	+5,3%	-1,6%	-1,6%	-0,5%

*Moyenne des 28 villes ayant répondu à la consultation de la ville sur les 31 Communes de 100 000 à 300 000 habitants

La diminution des bases de foncier bâti en 2021 s'explique par une réduction de moitié des bases industrielles décidée par la loi de finances. La ville perçoit à ce titre une compensation de l'État.

En 2023 et 2024, on note une augmentation des recettes de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et les autres locaux non affectés à la résidence principale suite à la nouvelle obligation déclarative des occupants.

Des anomalies de référencement des locaux d'habitation ont conduit à une hausse du produit de THRS.

Les contribuables concernés ont bénéficié de dégrèvements pris en charge par l'État.

LE PRODUIT DES IMPÔTS LOCAUX

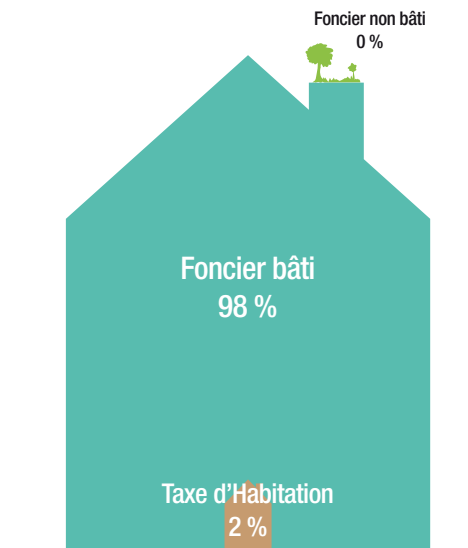
(constaté au compte financier unique)

En M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produit des impôts locaux (hors rôles supplémentaires)	111,0	108,2	111,6	120,2	125,9	126,7
Taux d'évolution n/n-1	+0,9%	-2,6%	+3,1%	+7,7%	+4,7%	+0,7%
Rôles supplémentaires	0,2	0,4	0,3	0,2	0,2	0,9
Montant total	111,2	108,6	111,9	120,4	126,4	127,6
Taux d'évolution n/n-1	+ 0,8 %	-2,3%	+3,0%	+7,6%	+4,8%	+1,2%

La taxe d'habitation restante concerne les logements non affectés à l'habitation principale : résidences secondaires, logements vacants depuis plus de 2 ans.

LA PART RELATIVE DE CHAQUE IMPÔT DANS LE PRODUIT PERÇU EN 2025

(hors rôles supplémentaires)



La taxe d'habitation représente **2 %** du produit des impôts locaux de la ville du Havre, tout comme dans les villes appartenant à la strate démographique de 100 000 à 300 000 habitants.

Au regard de la taxe sur le foncier bâti, la part relative est équivalente au Havre (**98 %**) et dans les communes de taille comparable.

LA DETTE, LA TRÉSORERIE ET LES EMPRUNTS GARANTIS



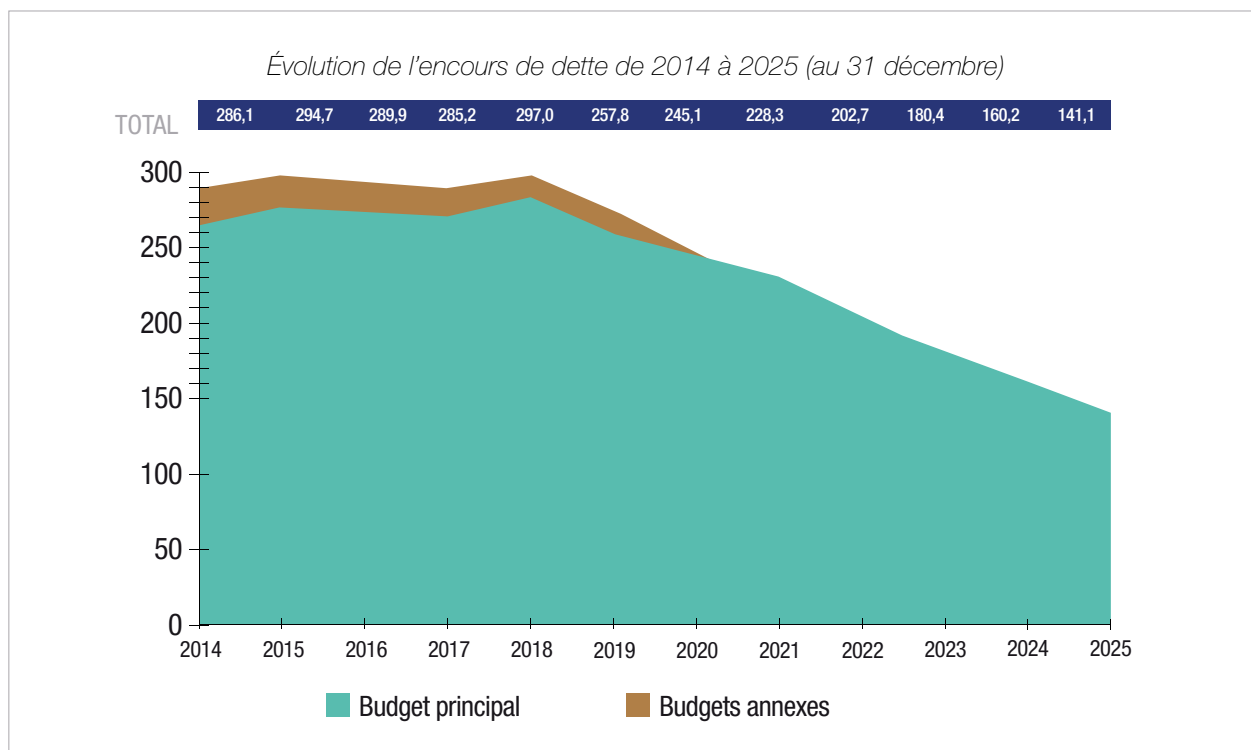
ENCOURS DE DETTE:

Il s'agit du stock des emprunts contractés par la Ville et restant à rembourser aux prêteurs.

L'ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN 2025 : en M€ (tous budgets)

Encours de la dette au 31/12/2024	Remboursements contractuels	Emprunts contractés en 2025	Encours net dette au 31/12/2025	Évolution
160,21	19,07		141,14	-11,9 %

L'ENCOURS DE LA DETTE (en millions d'euros courants)



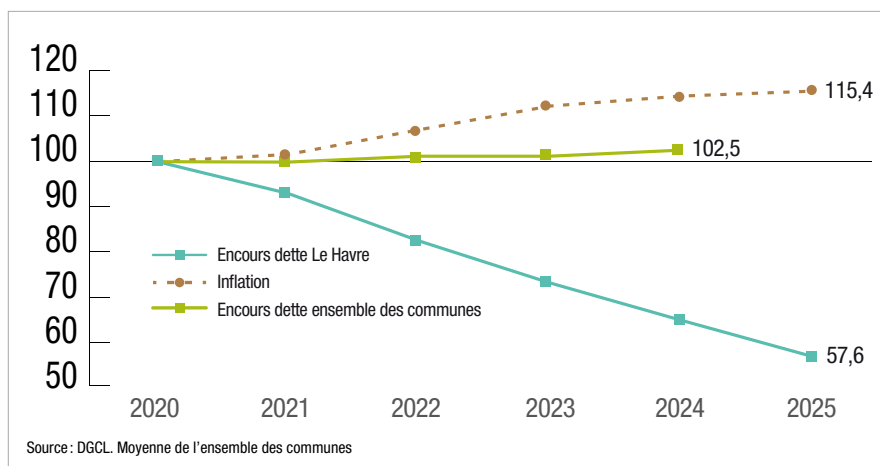
L'ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DE L'INFLATION

(en euros courants)

L'encours global de la dette de la Ville du Havre s'élève à **141,1 millions d'euros**.

Cet encours a enregistré une baisse de **11,9%**.

La ville du Havre n'a pas emprunté en 2025 et poursuit ainsi son désendettement. La capacité de désendettement est stable, la baisse de l'épargne étant corrélée à la baisse de l'encours de dette.



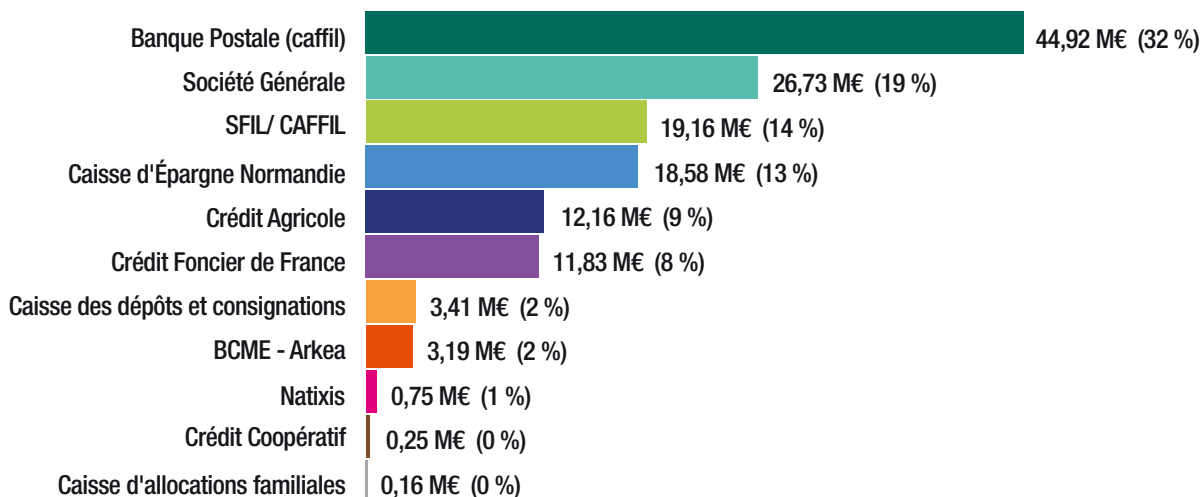
L'ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de dette au 31/12	245,08	228,23	202,72	180,41	160,2	140,1
Épargne brute	31,4	36,8	42,3	42,6	55,4	48,5
Capacité de désendettement	7,8	6,2	4,8	4,2	2,9	2,9

LE PORTEFEUILLE D'EMPRUNTS DE LA VILLE DU HAVRE (au 31 décembre 2025)

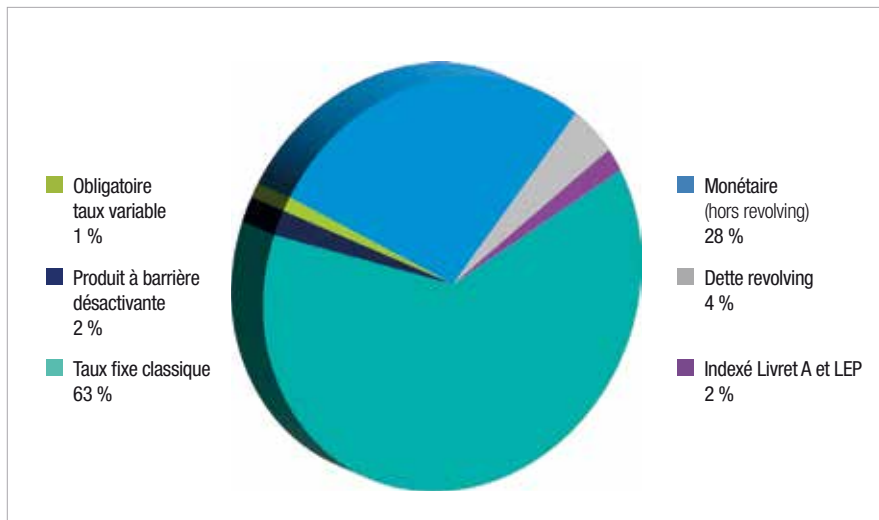
Les quatre principaux établissements prêteurs se partagent **77,5 %** de l'encours total de la dette, ainsi réparti : **la Banque Postale (31,8 %)**, **la Société Générale (18,9 %)**, **SFIL/CAFFIL (13,6 %)** et **la Caisse d'Épargne (13,6 %)**.

La répartition de l'encours de dette par prêteurs :



LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR TYPE DE TAUX

Les prêts à taux fixes
représentent **65 %**
de l'encours total de la ville.



LA RÉPARTITION DU RISQUE DE L'ENCOURS DE DETTE

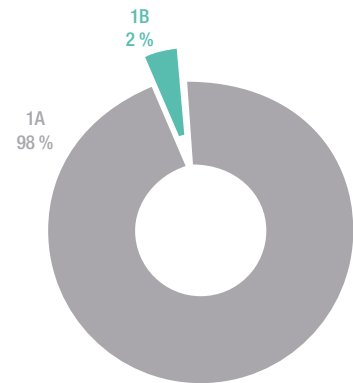
(au 31 décembre 2025)



CHARTÉ GISSLER :

Cette charte de bonne conduite dite charte « Gissler » a été signée le 7 décembre 2009, en présence des ministres de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'économie et des finances par les principaux banquiers et les principales associations d'élus. Cette charte a été préparée par l'inspecteur général des finances, Eric Gissler, en concertation avec toutes les parties. Ce document vise à réduire l'exposition des collectivités locales aux produits structurés dits « toxiques ».

Matrice de la charte Gissler			
	Indices sous-jacents		Structures
1	Indices zone euro	A	TF/TV simple - cap-tunnel
2	Indices inflation française/euro écart entre ces indices	B	Barrière simple - pas d'effet de levier
3	Écarts indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro (+écarts euro/hors zone euro)	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ou 5 capé
5	Écarts indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5



Tous les ans, la Ville du Havre présente au Conseil Municipal une délibération pour préciser l'étendue de la délégation donnée au Maire pour la gestion de la dette. Celle-ci est fondée sur les préconisations de la charte Gissler qui cadre et conseille les collectivités en matière de prêt structuré.

Une matrice a aussi été établie afin de classer les emprunts par type de risque.

La répartition faite selon cette matrice montre que l'encours de la Ville du Havre est très peu risqué.

LA TRÉSORERIE

La trésorerie des collectivités territoriales étant déposée sur un compte non rémunéré au Trésor Public, l'objectif de la Ville est d'ajuster, quotidiennement, le montant de la trésorerie déposée au plus près de ses besoins afin de conserver des disponibilités suffisantes pour permettre aux services de la trésorerie municipale de régler les dépenses de la collectivité.

Pour cela, la Ville a contractualisé une ligne de trésorerie de 10 millions d'euros à laquelle s'ajoute deux contrats revolving (6,8 M€).

L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE PAR LA VILLE DU HAVRE 422,4 M€ au 31 décembre 2025

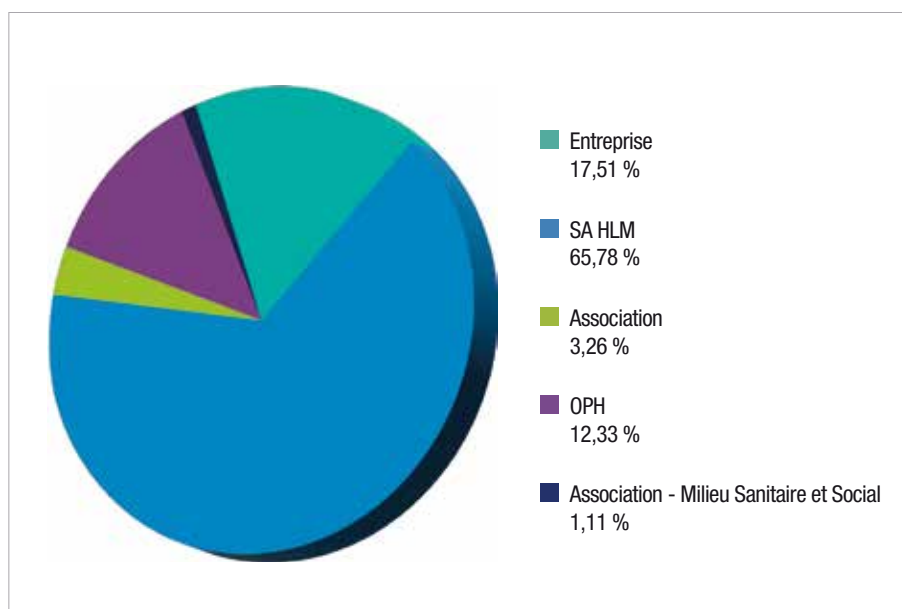
La ville garantit le remboursement de nombreux prêts contractés par les organismes de logement social, leur permettant de bénéficier de conditions financières plus favorables pour le financement d'opérations de construction ou de réhabilitation. Elle garantit également quelques opérations de divers organismes (SPL, associations...).



ENCOURS DE DETTE GARANTIE :

Il s'agit du stock des emprunts contractés par différents organismes publics et privés, dont la Ville du Havre se porte garant.

LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE



LE RESPECT DES RÈGLES PRUDENTIELLES

Le montant cumulé des annuités d'emprunts de la dette garantie (hors secteur du logement social) et de la dette de la Ville représente 11,95 % des recettes de fonctionnement du compte administratif 2025. Ce pourcentage est très inférieur au plafond fixé par le législateur (soit 50 % des recettes réelles de fonctionnement).

LA BALANCE GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (Budget Principal)

LA BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)		Réalisations
011	Charges à caractère général	48 895 245,97
012	Charges de personnel et assimilées	139 993 683,56
014	Atténuation de produits	3 060 383,80
65	Autres charges de gestion courante	29 070 693,14
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	97 219,31
Total dépenses de gestion des services		221 117 225,78
66	Charges financières	3 704 487,62
67	Charges exceptionnelles	244 063,53
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	630 697,61
Total dépenses réelles et mixtes		225 696 474,54
042	Opération d'ordre transfert entre sections	19 237 232,74
043	Opération ordre intérieur de la section	
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		19 237 232,74
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - Total		244 933 707,28

FONCTIONNEMENT (RECETTES)		Réalisations
013	Atténuations de charges	840 557,27
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 929 185,89
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 565 611,96
731	Fiscalité locale	138 333 769,76
74	Dotations et participations	82 469 862,47
75	Autres produits de gestion courante	5 342 545,45
76	Produits financiers	166 195,94
77	Produits exceptionnels	4 999 703,66
78	Reprises sur amortissement et provisions	1 219 072,17
Total recettes réelles et mixtes		278 866 504,57
042	Opération d'ordre transfert entre sections	329 213,73
043	Opération ordre intérieur de la section	
Total recettes d'ordre de fonctionnement		329 213,73
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - Total		279 195 718,30

INVESTISSEMENT (DÉPENSES)		Réalisations
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 934 967,36
204	Subventions d'équipements versées	2 079 834,08
21	Immobilisations corporelles	21 249 982,96
23	Immobilisations en cours	32 869 538,60
Total dépenses d'équipement		58 134 323,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	696 672,13
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	25 903 528,87
27	Autres immobilisations financières	1 940 931,22
Total dépenses financières		28 541 132,22
45	Total des opérations pour compte de tiers	2 998 828,63
Total dépenses réelles d'investissement		89 674 283,85
040	Opération d'ordre transfert entre sections	329 213,73
041	Opérations patrimoniales	876 102,64
Total dépenses d'ordre d'investissement		1 205 316,37
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - Total		90 879 600,22

INVESTISSEMENT (RECETTES)		Réalisations
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 088 096,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 267 498,07
13	Subventions d'investissement	11 193 400,60
16	Emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	6 838 352,77
20	Immobilisations incorporelles	48 819,00
21	Immobilisations corporelles	1 481 610,41
23	Immobilisations en cours	483 750,26
27	Autres immobilisations financières	2 881 713,48
Total des opérations pour compte de tiers		3 703 942,78
Total recettes réelles d'investissement		69 987 183,54
040	Opération d'ordre transfert entre sections	19 237 232,74
041	Opérations patrimoniales	876 102,64
Total recettes d'ordre d'investissement		20 113 335,38
RECETTES D'INVESTISSEMENT - Total		90 100 518,92

LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

			Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	150 793 633,32	268 677 963,44	419 471 596,76
	Recettes réalisées (1)	B	90 100 518,92	279 195 718,30	369 296 237,22
	Restes à réaliser	C	3 017 496,57	-	3 017 496,57
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	111 980 212,87	291 940 662,25	403 920 875,12
	Dépenses réalisées (1)	E	90 879 600,22	244 933 707,28	335 813 307,50
	Restes à réaliser	F	180 349,47	-	180 349,47
Différence entre titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	G=B-E	-779 081,30	34 262 011,02	33 482 929,72
Résultats antérieur reportés	Résultats antérieurs reportés	H	-38 813 420,45	23 262 698,81	-15 550 721,64
Clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G+H	-39 592 501,75	57 524 709,83	17 932 208,08
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I=C-F	2 837 147,10	-	2 837 147,10
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-36 755 354,65	57 524 709,83	20 769 355,18

L'évolution du résultat budgétaire (en M€) :	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	19,7	18,9	11,4	17,8	16,6	23,3	20,8

LE BILAN DE LA COTATION ENVIRONNEMENTALE - AXE 1 ET 6

(évaluation des dépenses d'investissement)

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique.

L'analyse porte en 2025 sur deux axes :

AXE 1 « ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Cet axe mesure la réduction des gaz à effet de serre et la création de puits de carbone.

Le périmètre de la cotation porte sur l'ensemble des dépenses de la section d'investissement hors remboursement du capital de la dette, soit un montant total de 62 millions d'euros, réparti ainsi :

- 27,5 millions d'euros de dépenses favorables
- 27,5 millions d'euros de dépenses neutres
- 3,6 millions d'euros de dépenses défavorables
- 3,4 millions d'euros de dépenses non cotées (opérations financières et, plus marginalement ; projets dont les études ne sont pas suffisamment avancées pour permettre l'évaluation).

Les 62 millions d'euros cotés se répartissent de la manière suivante :

Cotation	Montant (en M€)	Part
Favorable	27,5	44 %
Neutre et non coté	30,9	50 %
Défavorable	3,6	6 %

Les dépenses d'équipements cotées favorables concernent des opérations intégrant un volet significatif de performance énergétique des bâtiments, la renaturation d'espaces publics et la plantation d'arbres, des aménagements réduisant l'impact de l'usage de l'automobile, l'acquisition de véhicules propres... En 2025, il s'agit par exemples des projets suivant :

- Réaménagement de la place du père Arson
- Réhabilitations et reconstruction des gymnases Vaillant et Saussaye ; le parc sportif et paysager Graille la Vallée et le stade Gagarine ;
- Réhabilitation du groupe scolaire Grouchy et de l'école Paul Bert (études)
- Rénovation de la piscine de Caucrauville.

AXE 6 « PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ »

Les dépenses favorables de l'axe 6 sont caractérisées par la continuité écologique et la renaturation des espaces publics par exemple. Parmi les critères défavorables sont notamment intégrés l'artificialisation des sols et la pollution lumineuse.

Tout comme l'axe 1, le périmètre de cotation porte sur les 62 millions d'euros de dépenses répartis ainsi :

- 11,6 millions d'euros de dépenses favorables
- 44,5 millions d'euros de dépenses neutres
- 3,5 millions d'euros de dépenses défavorables
- 2,4 millions d'euros de dépenses non cotées

Les 62 millions d'euros cotés se répartissent de la manière suivante pour la biodiversité :

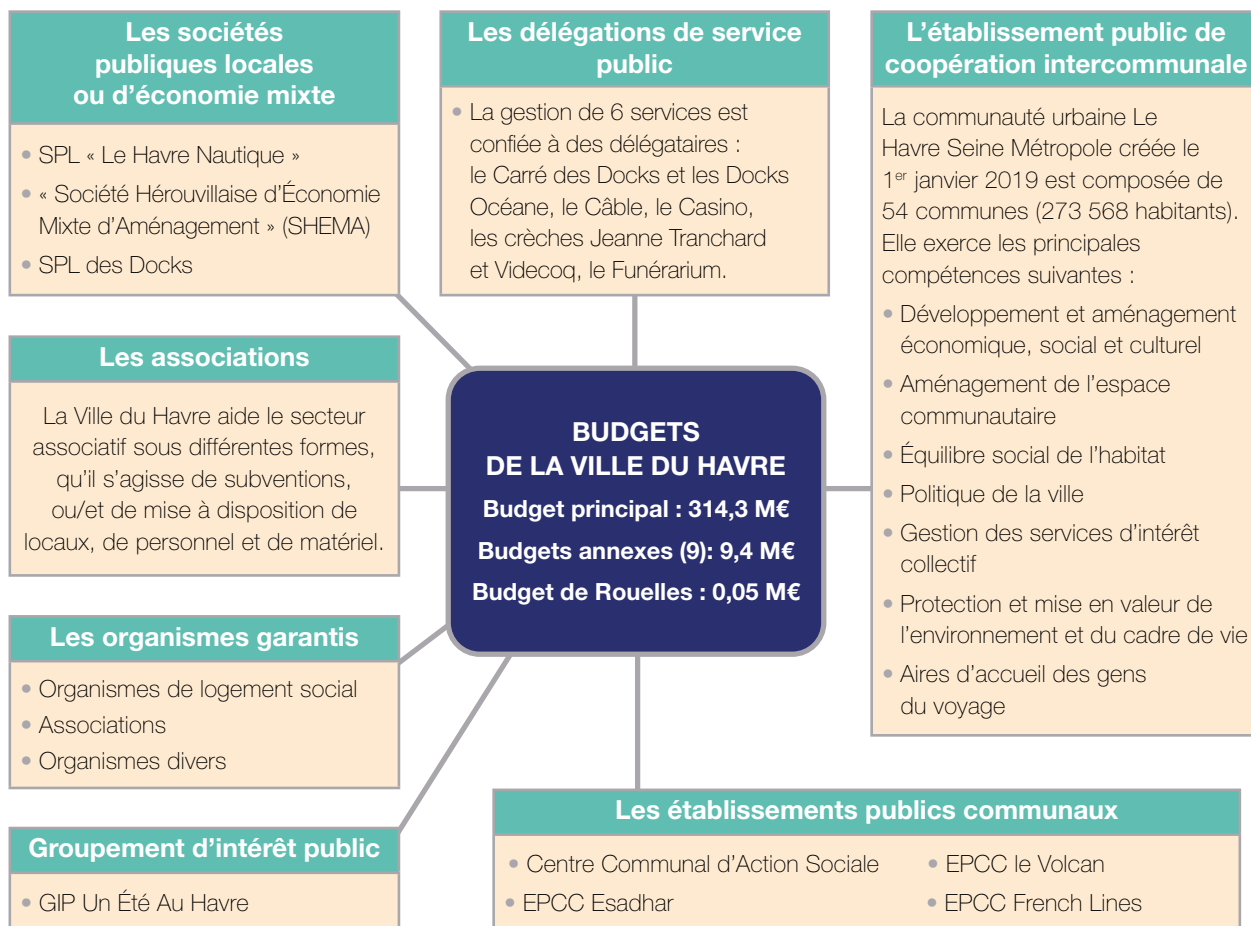
Cotation	Montant (en M€)	Part
Favorable	11,6	19 %
Neutre et non coté	46,9	76 %
Défavorable	3,5	6 %

Parmi les dépenses favorables figurent les études pour les travaux de réhabilitation des décharges de Dollemard ainsi que la réhabilitation de l'école Ferrer et les aménagements paysagers, notamment aux abords du city stade du bois de Bléville et au stade Gagarine. Sont également intégrées les dépenses de rénovation et renaturation de places telles que, la place de la Mare au Clerc, du Père Arson, du Vieux-Marché.

Les dépenses défavorables concernent les interventions sur le clos et le couvert des bâtiments qui n'intègrent pas des mesures compensatoires de la biodiversité.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

(Au 31 décembre 2025)



LE BILAN DU BUDGET PRINCIPAL

AU 31 DÉCEMBRE 2025 (en millions d'euros courants)

ACTIF AU 31/12/2025		PASSIF AU 31/12/2025	
• Subventions d'investissement versées	26,03	• Fonds internes	1326,17
• Immobilisations incorporelles	9,17	Apports et subventions d'investissement	762,95
• Immobilisations corporelles	1390,16	Neutralisations et régularisations	-411,44
Terrains	145,98	Réserves	916,07
Constructions	813,92	Report à nouveau	23,26
Réseaux divers	8,02	Résultat de l'exercice	34,26
Réseaux et installations de voirie	79,11	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1,07
Installations techniques, agencements et matériel	11,08	FONDS PROPRES	1326,17
Autres immobilisations corporelles	42,35	• Passif	0,00
Immobilisations en cours	187,97	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1,99
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	86,11	• Dettes financières	141,85
Immobilisations mises en concession ou affermées	15,61	Emprunts obligataires	0,75
• Immobilisations financières (nettes)	21,33	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	141,02
		Dettes financières et autres emprunts	0,08
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1446,69	• Dettes non financières	23,81
• Stocks	0,17	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22,62
• Créances	44,14	Autres dettes non financières	1,19
• Charges constatées d'avances	0,00	Produits constatés d'avance	0,00
• Trésorerie	26,92	• Trésorerie	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71,23	TOTAL PASSIF	165,66
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	0,01	TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	24,10
TOTAL ACTIF	1517,93	TOTAL PASSIF	1517,93

I Les fonds propres représentent 91,7 % du montant de l'actif immobilisé.

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES

(sur la situation de la commune)

La maquette budgétaire M57 intègre 11 ratios, conformément à l'article D. 5217-16 du CGCT. Pour le calcul des ratios, l'épargne brute intègre les produits des cessions.

RATIOS VILLE DU Havre (Budget Principal)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 154 €	1 179 €	1 196 €	1 309 €	1 310 €	1 341 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 364 €	1 410 €	1 445 €	1 580 €	1 655 €	1 657 €
Dépenses d'équipement par habitant	204 €	264 €	231 €	263 €	290 €	351 €
Encours de la dette par habitant au 31 décembre	1 425 €	1 330 €	1 192 €	1 076 €	955 €	838 €
Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'État) par habitant	281 €	283 €	287 €	293 €	299 €	304 €
Part relative des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement en %	62,84 %	63,32 %	63,61 %	60,58 %	61,96 %	62,03 %
Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	94,64 %	93,11 %	91,61 %	91,28 %	86,48 %	87,77 %
Taux d'épargne brute (Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement)	15,41	16,34	17,24	17,14	20,86	19,1
Taux d'épargne nette ((Épargne brute - remboursement de la dette en capital)/recettes réelles de fonctionnement)	5,36	6,89	8,39	8,72	13,52	12,2
Ratio d'endettement (Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement)	1,0444	0,9434	0,8244	0,6810	0,5767	0,5061
Capacité de désendettement (Encours de dette au 31.12/épargne brute)	6,8	5,8	4,8	4,0	2,9	2,9

LA RÉPARTITION DES AGENTS

(situation au 31 décembre 2025)

2 682 agents en équivalent temps complet
au service des Havrais

- Proximité et relation aux usagers : **18 %**
- Espaces publics et aménagement urbain : **18 %**
- Culture, patrimoine et animation de la ville : **12 %**
- Développement social, famille et sport : **41 %**
- Ressources : **5 %**
- Cabinet du Maire : **1 %**
- Direction Générale et missions rattachées : **5 %**

PRINCIPES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la collectivité est soumise à l'application des principes généraux de la comptabilité publique, définis par le décret du 7 novembre 2012.

Cette réforme du cadre comptable communal harmonise progressivement la comptabilité publique avec la comptabilité privée définie par le plan comptable général de 1982.

En conformité avec les principes de base de la comptabilité publique, l'exécution des opérations budgétaires et comptables de la collectivité est assurée par deux entités distinctes : l'ordonnateur et le comptable.

Le maire de la commune exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes dont il prescrit l'exécution au trésorier municipal, qui est un agent de l'État.

Ce dernier, en sa qualité de comptable public, assure la prise en charge et le recouvrement des recettes ainsi que le paiement effectif des dépenses.

L'exercice de ces fonctions nécessite la tenue de deux comptabilités distinctes à la clôture de chaque exercice, mais qui doivent être concordantes dans leurs résultats et sont désormais regroupées dans un document unique : le compte financier unique.

Ville du Havre
1517 Place de l'Hôtel de Ville
CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
Tél: 02 35 19 45 45